****

**Au Fil de Lyon**

**Magazine municipal**

**Janvier - Février - Mars 2024**

* **La Fête des Lumières en photos**
* **Solidarités : la ville prend soin de tous**
* **Rendez-vous de mi-Mandat : l’interview de Grégory Doucet**

Au Fil de Lyon

Magazine édité par la Ville de Lyon

Consultable sur lyon.fr

Mairie de Lyon – 69205 Lyon Cedex – 04 72 10 30 30

Directrice de la publication : Jeanne Rebuffat

Rédacteur en chef : David Besson

Rédaction : Séverine Rapert-Andrieu, Jocelyn Blanc, Solenn Charlou, Théo Chapuis, Marie Towhill, Cécile Prenveille.

Crédit photos : Muriel Chaulet, sauf mention, tous documents D.R.

Création maquette : Pamplemousse

Réalisation : Micro 5

Impression : FOT

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Distribution : Mediapost

Tirage : 300 000 ex.

**SOMMAIRE**

[**ÉDITO 5**](#_Toc153970628)

[**HOMMAGE À GÉRARD COLlOMb 7**](#_Toc153970629)

[**LE DOSSIER 10**](#_Toc153970630)

[**SOLIDARITÉS : LA VILLE PREND SOIN DE TOUS 10**](#_Toc153970631)

[**Aider les plus démunis 12**](#_Toc153970632)

[**100 Mesures Pour Le Handicap 15**](#_Toc153970633)

[**La Ville soutient le logement social 17**](#_Toc153970634)

[**Cité jardin : une rénovation exemplaire 18**](#_Toc153970635)

[**Aider les plus démunis 19**](#_Toc153970636)

[**Les aides de la Ville en chiffres 21**](#_Toc153970637)

[**EN MOUVEMENT 23**](#_Toc153970638)

[**Pacifier l’espace pUBLIC 23**](#_Toc153970639)

[**Harcèlement de rue : demandez Angela 24**](#_Toc153970640)

[**Grégory Doucet : « Être à l’écoute et adapter notre action » 26**](#_Toc153970641)

[**Pacte pour le climat à Lyon 33**](#_Toc153970642)

[**Ces chantiers qui avancent en 2024 35**](#_Toc153970643)

[**ON SORT ! 38**](#_Toc153970644)

[**MUSÉE LUMIÈRE : ÇA TOURNE 38**](#_Toc153970645)

[**L’histoire est vivante à Gadagne 38**](#_Toc153970646)

[**INSPIRANT 46**](#_Toc153970647)

[**Zoom sur le site historique de Lyon 48**](#_Toc153970648)

[**C’EST FAIT 51**](#_Toc153970649)

[**Plan de sobriété : pari tenu ! 51**](#_Toc153970650)

[**Service public 52**](#_Toc153970651)

[**C’EST MON ARRONDISSEMENT 54**](#_Toc153970652)

[**À l’écoute 78**](#_Toc153970653)

[**TRIBUNES 79**](#_Toc153970654)

[**Expression des groupes politiques 79**](#_Toc153970655)

[**Majorité 79**](#_Toc153970656)

[**Opposition 84**](#_Toc153970657)

[**BD - C’EST EN BULLES 89**](#_Toc153970658)

[**Alix et Jules à Lugdunum 89**](#_Toc153970659)

# ÉDITO

Lyon, solidaire en toute saison !

Pour commencer, j’adresse mes meilleurs vœux de santé, de paix et de sérénité à l’ensemble des Lyonnaises et des Lyonnais.

Le passage d’une année à l’autre permet traditionnellement à la plupart d’entre nous de se réunir, de se réjouir, de se projeter. C’est aussi un moment utile pour regarder ce que nous venons de traverser individuellement et collectivement.

Alors que le monde reste affligé par des conflits, l’esprit d’entraide doit continuer de primer.

La période de fête fournit l’occasion de penser davantage aux autres, à celles et ceux qui subissent, au coin de la rue, des conditions difficiles, parce qu’ils sont victimes de l’isolement, du dénuement… qu’ils souffrent de la maladie, des fins de mois tourmentées, voire de l’absence d’un toit.

Dans notre ville également, il faut penser à soutenir et à aider. A la fois par la générosité de chacun pour son entourage, ses voisins, comme pour celles et ceux qui vivent en bas de chez nous ou même plus loin. On peut agir par l’intermédiaire d’associations admirables qui apportent de quoi tenir, même dans l’adversité, et que la Ville épaule par des subventions ou via le CCAS.

La solidarité, c’est aussi un projet de société riche de sens et d’épanouissent, qui incombe à la collectivité tout entière. C’est pourquoi on trouvera dans ce magazine une présentation de quelques dispositifs essentiels que Lyon a mis en place pour demeurer un haut lieu de l’hospitalité.

« Au cœur de notre société, la nécessité de la solidarité n’a pas été aussi vive depuis longtemps. »

Une ville qui sait accueillir et accompagner, déterminée à ne pas tourner le dos aux plus fragiles. Car faire vivre la fraternité passe par le respect de la dignité de chacune et chacun, le droit de tous aux soins et à l’hygiène, à un abri, à la considération, à la citoyenneté. Sans oublier l’accès aux activités sportives et culturelles, quelle que soit sa situation présente.

**À Gérard Collomb, la reconnaissance de la ville :**

Pour terminer, je veux rendre hommage à mon prédécesseur, M. Gérard Collomb, ancien maire de Lyon, qui vient de nous quitter. C’est avec beaucoup de tristesse mais aussi de gratitude que nous avons accueillir son cercueil à l’Hôtel de Ville, avant ses funérailles, pour un dernier adieu. Il a voué son existence entière au service de notre ville, avec chevillée au cœur, l’envie de l’adapter au siècle commençant. Il a aimé intensément ses habitants et ses habitantes, n’aspirant qu’à les rendre plus heureux dans un Lyon vraiment resplendissant. Il appartient désormais à la grande Histoire et nous ne l’oublierons pas.

Grégory Doucet,

Maire de Lyon

# HOMMAGE À GÉRARD COLlOMB

Disparu à l’âge de 76 ans, Gérard Collomb a consacré toute son énergie à transformer Lyon pendant ses trois mandats comme maire de la ville. Retour sur les principales réalisations d’un des plus ardents serviteurs de la cité entre Rhône et Saône.

La disparition de Gérard Collomb à l’âge de 76 ans, le 25 novembre dernier des suites d’un cancer, a profondément marqué les Lyonnaises et les Lyonnais, venus en nombre lui rendre un dernier hommage.

À l’Hôtel de Ville, tout d’abord (cf. photo ci-dessous), où son cercueil a été présenté à la demande de sa famille pour que chacun puisse se recueillir, et écrire un mot, un souvenir personnel parfois, dans les registres de condoléances.

En la primatiale Saint-Jean ensuite, où furent célébrées ses obsèques le 29 novembre. Tous étaient venus honorer l’homme et le maire, qui a œuvré pendant près de 20 ans pour transformer la ville. Sa ville.

**Bâtisseur et humaniste :**

Élu Maire de Lyon en 2001, réélu en 2008 et 2014, Maire du 9e arrondissement entre 1995 et 2001 ; mais aussi président du Grand Lyon puis de la Métropole, avant de devenir ministre d’état, ministre de l’intérieur en 2017, Gérard Collomb a mis toute son énergie pour faire évoluer la capitale des Gaules, pour réveiller « la belle endormie » des années 1990 et en faire une référence européenne, parfois mondiale.

Au point de « marquer d’une empreinte indélébile le destin de notre cité », comme l’a rappelé Grégory Doucet. Pendant ses trois mandats, les réalisations emblématiques ont été nombreuses.

Nous revenons ici sur quelques-unes des plus marquantes.

Sans oublier l’attachement de cet humaniste aux Lyonnais eux-mêmes, lui qui voulait mettre « de l’humain dans l’urbain ».

**Le Vélo’V :**

Visionnaire, il crée dès 2005 le premier service de vélos en libre-service dans une grande ville, deux ans avant Paris.

Aujourd’hui encore, les Vélo’V font le bonheur des Lyonnaises et des Lyonnais, et battent régulièrement leur record d’utilisation.

**Un maire « bâtisseur » :**

Un vaste plan de rénovation urbain à La Duchère ; un nouveau centre à La Confluence, original, précurseur (cf. photo) et comprenant des logements sociaux ; la mutation de la Part-Dieu ou encore la réhabilitation du Grand Hôtel-Dieu : autant de projet d’envergure qui ont profondément transformé Lyon.

**Incontournable Fête des Lumières :**

Il a fait de la Fête des Lumières un événement incontournable, gratuit et en plein air autour de la tradition lyonnaise des lumignons du 8-Décembre.

**Des festivals « références » :**

Il a contribué à la création de festivals marquants à l’image des Nuits Sonores (ici en photo), de Quais du polar, du Lyon BD festival ou du Festival Lumière. Comme autant de raisons de placer Lyon sur la carte des lieux qui comptent.

**Les Berges du Rhône :**

Le réaménagement des Berges du Rhône, autrefois parking recevant des centaines de voitures, a permis d’offrir dès 2007 une promenade aménagée au public, où il fait bon flâner à pied ou à vélo. Les Rives de Saône appliqueront le même principe à partir de 2012.

**De nouveaux parcs :**

Le parc du Vallon à La Duchère, l’ancienne caserne Blandan transformée en écrin de verdure, le parc de Gerland (ici en photo) : plusieurs espaces verts ont vu le jour.

**Homme de contact :**

Les événements sportifs, comme ici l’Euro de football 2016, étaient aussi l’occasion d’aller au contact des Lyonnais, une de ses activités favorites.

# LE DOSSIER

# SOLIDARITÉS : LA VILLE PREND SOIN DE TOUS

À quoi servent les aides sociales si les premiers concernés ne les demandent pas ?

C’est pour éviter le phénomène du non-recours aux droits que la Ville de Lyon développe son « bouclier social ».

Un exemple des solidarités qui s’expriment dans de nombreuses actions de la Ville.

On s’en doutait, un peu. La création du baromètre du non-recours en 2022 l’a confirmé. Parmi les 2200 habitants des 7e et 8e arrondissements interrogés, 22 % ne demandaient pas les aides sociales, sanitaires ou de loisirs auxquelles ils avaient droit. Et 38 % avaient des difficultés pour accéder à leurs droits.

Qui, en effet, ne s’est jamais senti un peu perdu au moment d’entreprendre une nouvelle démarche administrative ? L’étude a démontré que ces difficultés augmentent avec les problèmes sociaux : les personnes les moins diplômées, les familles monoparentales, les foyers sans internet réclament moins les aides financières que les autres. Alors qu’ils en ont le plus besoin.

Aujourd’hui, la Ville de Lyon développe son « bouclier social ».

Autrement dit, une démarche pour amplifier sa politique sociale et pour que chacun bénéficie ses droits auxquels il peut prétendre.

**Humaniser :**

Pour répondre aux remarques comme « toutes les réponses ne sont pas sur internet, on a besoin de parler aux gens quand c’est compliqué » ou « il faut penser à ceux qui n’ont pas d’ordinateur », la Ville veut remettre au goût du jour l’accueil physique. Par exemple, avec les Spots seniors en cours de déploiement dans chaque arrondissement de la cité (voir notre précédent numéro) qui donnent de l’information de proximité aux personnes âgées. Ou encore avec le développement des « écrivains publics » dans certaines mairies d’arrondissement.

Une activité aujourd’hui largement tournée vers le soutien aux démarches administratives, comme l’explique Lucile Clavier de l’association UFCS (voir témoignage en page 9).

\*Citations issues des réponses au baromètre du non-recours, disponible sur lyon.fr

**Simplifier :**

Pour aller au-devant des personnes en demande, la Ville simplifie le parcours de l’usager et développe l’accès à des mesures peu connues comme l’Aide à l’intégration scolaire (AIS) qui permet de régler les factures de cantine, de payer les fournitures scolaires…

Elle augmente le nombre de domiciliations des sans-abris au CCAS pour qu’ils puissent recevoir du courrier.

**Loisirs, sports, culture : c’est pour tous !**

Souvent, le constat « je ne connais pas les aides » est revenu chez les personnes interrogées, notamment en matière d’accès aux loisirs, aux sports, à la culture. L’été dernier, la Ville a, par exemple, confié 100 entrées pour les piscines municipales au Secours populaire qui les a ensuite mises à disposition, en priorité, de familles avec enfants. « Les personnes précaires doivent ‘’s’autoriser’’ à pratiquer des loisirs et elles le font plus facilement pour leurs enfants, explique Isabelle Martinelli du Secours populaire. Toutes les places sont parties en 10 jours. » Un succès dupliqué cet hiver avec des cartes pour les patinoires municipales offertes à des étudiants.

# Aider les plus démunis

Evidemment, une politique sociale doit aider les citoyens les plus modestes, en recherche d’un toit, d’un accès à la santé, à l’hygiène ou à l’alimentation. Les hébergements d’urgence, les bains-douches et leur laverie solidaire ou encore le restaurant social et l’épicerie sociale le Panier des gones (cf. photo) sont là pour y répondre (voir en page 12 pour les détails).

« Ce bouclier social municipal est la traduction de la politique des solidarités de la Ville de Lyon, détaille Sandrine Runel, adjointe aux solidarités et à l’inclusion sociale. Nos priorités sont de créer des services pour répondre aux besoins fondamentaux, mieux accompagner le public dans ses démarches et d’automatiser les aides lorsque c’est possible. Rendre effectif l’accès aux droits pour toutes et tous au plus tôt permet également d’éviter des coûts sociaux et économiques bien supérieurs à long terme. »

Aides non perçues : vous êtes peut-être concerné si…

- Vous ne touchez aucun revenu

1/3 des personnes éligibles ne demandent pas le Revenu de solidarité active.

607 €/mois pour une personne.

- Vous êtes une personne âgée :

34 % renoncent à une aide faute de connexion internet. Les Spots seniors sont à votre disposition (4e, 6e et 7e arrond., bientôt dans chaque arrondissement).

Pour toutes vos demandes : Les Maisons de la Métropole de Lyon.

**Maisons de la Métropole de Lyon : le guichet pour vos demandes :**

Les maisons de la Métropole sont le lieu où se rendre pour toute demande concernant les aides sociales. Sur place, des professionnels de l’action sociale de plusieurs collectivités (la Métropole et le CCAS de la ville notamment) orientent les personnes accueillies pour : les démarches administratives, en cas de difficultés financières, pour la gestion du budget, pour régler les dépenses courantes (loyer, eau, électricité…) pour accompagner en cas de surendettement, pour des demandes d’aides (frais de cantine, aide d’urgence…), pour chercher un logement social, pour une demande de Revenu de solidarité active ou d’Allocations personnalisée d’autonomie, pour une aide alimentaire…

Le premier accueil se fait sans rendez-vous.

Listes des Maisons de la Métropole de Lyon : lyon.fr

**Vous renoncez à des soins :**

40 % des personnes éligibles ne demandant pas la Complémentaire santé solidaire. Mutuelle gratuite et jusqu’à 30 €/ mois.

**Vous n’arrivez plus à payer vos factures :**

90 % des personnes éligibles ne demandent pas les aides exceptionnelles du CCAS pour payer les loyers, les factures d’énergie…

**3 questions à … Lucille Clavier**

**Écrivaine publique de l’UFCS (Union féminine civique et sociale), intervient à la mairie du 8e.**

C’est quoi une écrivaine publique ?

Quelqu’un qui accompagne les gens dans leurs démarches administratives : Caf, Pôle emploi, logement, prestations sociales ou juridiques…

J’aide aussi à comprendre des documents, à rédiger tout type de courrier, avec un ordinateur ou sur du papier, de la réclamation auprès d’une administration jusqu’au courrier du cœur !

Qui a besoin de vous ?

Surtout un public qui peine à accéder à ses droits, à ses aides, qui peut avoir des difficultés en langue française, qui se heurte aux démarches en ligne ou qui manque de confiance à l’écrit et dans l’usage du numérique. Les profils sont très différents !

La clé de la réussite ?

On me confie des problèmes, des informations qui relèvent de la vie privée… Alors, l’essentiel, c’est d’accueillir avec attention, d’être à l’écoute et de garantir la confidentialité des échanges.

De plus, au lieu de tout faire à la place des personnes que je reçois, j’essaye de les aider à devenir autonomes.

L’écrivaine publique peut être considérée comme un véritable maillon de l’accompagnement social et de la lutte contre les discriminations !

Permanences le mercredi : 9h – 12h / 13h45 – 16h45, Mairie du 8e, 12 avenue Mermoz, sans rendez-vous.

# 100 Mesures Pour Le Handicap

Être solidaire c’est aussi faciliter l’accessibilité à toutes les formes de handicap. Le Plan handicap y répond.

Associer les personnes porteuses de handicap à toutes les décisions qui les concernent : c’est le principe du nouveau Plan handicap de la Ville de Lyon. Au cœur de sa philosophie, une idée qui change tout : ce n’est pas la déficience qui créé le handicap, mais l’organisation de la société, pensée par et pour les personnes valides. Alors, pour favoriser l’autonomie de tous ses citoyens, la Ville s’engage sur 100 actions, construites avec les principaux intéressés et en particulier les associations de la Commission accessibilité. Aperçu…

Plus d’accessibilité, et vite !

Crèches, bibliothèques, mairies : seuls 19 % des 680 établissements publics de Lyon sont accessibles.

Alors la Ville a fixé le cap des 50 % d’ici à 2026.

Elle va consacrer 16 millions d’euros à cette accélération, soit deux fois plus qu’auparavant.

Et sélectionner les chantiers prioritaires avec les représentants de personnes porteuses de handicap.

**300 000 € :**

C’est le montant qui sera consacré à l’achat de matériel adapté aux handicaps dans les crèches et les écoles.

Bureaux ergonomiques, casques antibruit, tentes sensorielles… de quoi mieux accueillir tous les enfants.

La Ville débloque aussi 250 000 € pour recruter des animateurs spécialisés sur la pause de midi et dans chaque centre de loisirs pour les périodes de vacances.

**La culture vraiment pour tous :**

La Fête des Lumières a donné le « la » : handi-accueil à la Tête d’Or et à Bellecour (cf.photo), avec médiation en langue des signes et prêt de fauteuil roulant ; parcours adaptés avec rampes d’accès ; œuvres adaptées comme celle de la colline de Fourvière avec prêts de gilets vibrants pour les personnes sourdes et audiodescription pour les personnes aveugles… Ce modèle, construit avec des associations de personnes handicapées, servira dorénavant de boussole aux grands événements.

**Et aussi…**

Des aires de jeux inclusives : ce sera le cas pour chaque création ou rénovation. Depuis 2020, 18 ont déjà été réalisées dans cet esprit, comme celle du Gros Caillou dans le 4e.

Âge et handicap : les résidences autonomie sénior de Lyon accueilleront les personnes handicapées vieillissantes à partir de 55 ans, contre 60 ans actuellement.

Lyon.fr plus accessible : le site de la Ville va augmenter significativement son taux d’accessibilité numérique en 2024.

# La Ville soutient le logement social

Pour que chacun puisse se loger à Lyon, soutenir la création et la rénovation des logements sociaux est une priorité. Aussi, en réponse à la crise à laquelle fait face le secteur actuellement, la Ville a doublé, voire triplé parfois, ses subventions à destination des bailleurs sociaux lors du Conseil municipal de septembre (voir ci-contre).

La ville souhaite également soutenir la surélévation de l’existant, pour éviter l’étalement urbain, en portant la subvention à 500 €/m² dans le logement très social (pour 100 € auparavant) et a initié une subvention pour l’adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite (2 000 € par logement).

# Cité jardin : une rénovation exemplaire

À Gerland (7e), les 550 logements sociaux de la Cité Jardin vont être rénovées et les parties communes réhabilitées.

Construite dans les années 1920, la Cité jardin et ses 550 logements sociaux se dégradent depuis longtemps. Un programme de rénovation, pris en charge par la Ville, la Métropole de Lyon et GrandLyon habitat, a été annoncé aux habitants lors d’une réunion publique en octobre dernier.

Outre l’isolation thermique, le projet prévoit d’étendre certains bâtiments pour agrandir les appartements familiaux et d’aménager des logements plus petits pour accueillir des étudiants. L’ensemble restera à caractère social.

En pied d’immeubles, certains logements deviendront des locaux d’activité pour abriter des bureaux, des associations, des commerces.

**Lancement en janvier :**

La première phase des travaux de réhabilitation concernera une centaine de logements répartie dans 6 immeubles. Elle sera engagée en 2025-2026. La rénovation globale devrait s’étendre sur 15 ans.

Entretemps, en 2024-2025, les allées seront refaites, les caves et cheminées sécurisées, les toitures reprises.

Dès ce mois de janvier, GrandLyon Habitat lance une enquête auprès de chacun des locataires afin de connaître leur situation.

**Chiffres clés :**

300 €/m² pour la construction de logement très social

34,5 millions d’euros pour le logement social sur le mandat

**550 :**

Le nombre de logements sociaux à la Cité Jardin

« sans logement, les bains-douches sont devenus pour moi un lieu familier, je connais les habitués et même les habitants du quartier. Maintenant, je viens aussi à la laverie pour mes habits, recharger mon portable, discuter, boire un café…

Haliwell, utilisatrice des bains-douches. »

# Aider les plus démunis

Derrière l’augmentation du coût de la vie se cachent des situations humaines difficiles dont le nombre, à Lyon comme ailleurs, s’accroît. Les chiffres de fréquentation des lieux d’accueil gérés par la Ville le confirment.

Ainsi à La Table des Gones, le restaurant social de la rue Verlet-Hanus (3e), 262 repas ont été servis chaque jour en août 2023, contre 121 en moyenne en 2022. Le lieu offre un repas à toute personne sans domicile fixe, sans ressources ou bénéficiaire des minima sociaux, après évaluation par un travailler social d’une Maison de la Métropole de Lyon ou d’un accueil de jour.

Même constat aux bains-douches Delessert (7e) où 228 personnes ont pris une douche chaque jour d’août 2023, contre 167 en moyenne en 2022. Les locaux disposent désormais d’une laverie pour le linge. On peut aussi se faire couper les cheveux le mardi et se renseigner sur ses droits. Bref, bénéficier d’un répit.

**La Ville offre 350 places d’hébergement d’urgence :**

« C’est une véritable renaissance d’arriver ici ! »

Séverine, hébergée à Villette d’or.

Le Centre communal d’action social (CCAS) de la Ville de Lyon veut offrir un maximum de dignité aux personnes sans abris. En organisant des maraudes quotidiennes pour être au contact des personnes à la rue, en leur offrant une domiciliation dans les locaux du CCAS pour qu’elles puissent recevoir du courrier (3 245 bénéficiaires en 2022), ou encore par la mise à disposition de gymnases lors du déclenchement du plan Grand froid par la Préfecture, et, bien sûr, par des hébergements d’urgence.

Pour faire face aux demandes croissantes, la Ville se mobilise. En septembre dernier, l’ancien Ephad Villette d’or (3e), tout juste libéré par ses résidents qui ont déménagé à La Sarra (5e), a permis le relogement temporaire de 35 personnes. Femmes seules, familles avec enfants ont retrouvé des conditions de vie décentes.

« C’est une véritable délivrance, une reconnaissance d’arriver ici », affirme Séverine, originaire du Congo-Brazzaville et à la rue depuis qu’elle a perdu son travail et son logement à cause de problèmes de santé. « On est chacun chez soi, ça permet de se ressourcer, on perd un peu espoir lorsqu’on est sans toit. »

Par ailleurs, 13 anciens logements de fonction de la Ville seront bientôt reconvertis pour accueillir environ 40 personnes sans toit et des projets à vocation sociale.

# Les aides de la Ville en chiffres

Crise du pouvoir d’achat, de l’inflation… La Ville se tient aux côtés de tous ceux qui doivent faire face aux difficultés.

La preuve en chiffres.

900 000 € d’aides directes accordées aux Lyonnais en 2022.

3 235 personnes reçues au Panier des Gones\*, l’épicerie solidaire de la Ville de Lyon.

\*de janvier à août 2023.

76 agents du CCAS au sein des Maisons de la Métropole de Lyon.

**Aides exceptionnelles :**

(votées au Conseil municipal de septembre 2023).

129 000 € pour les associations qui soutiennent les plus précaires (voir interview ci-contre).

230 000 € pour les MJC et centres sociaux.

295 000 € pour les associations gestionnaires d’équipements de petite enfance.

430 000 € pour 8 institutions culturelles.

**3 questions à… Alice Dehan**

**Directrice de la Banque alimentaire du Rhône.**

Quelle est la situation ?

Depuis la crise du Covid, les besoins en aide alimentaire ont explosé : plus de 20 % en trois ans !

Etudiants et travailleurs pauvres n’arrivent plus à boucler les fins de mois. On témoigne en tant que « grossistes » du secteur : le rôle de la Banque alimentaire est de collecter et stocker des denrées, quelque 5 000 tonnes par an. Elles sont ensuite réparties entre 135 associations, de la Croix-Rouge aux petites structures de quartier, qui vont gérer leur distribution. Or, elles sont contraintes de serrer la ceinture sur les quantités ou sur le nombre de bénéficiaires – et les bénévoles manquent.

Comment l’inflation vous impacte ?

A tous les niveaux, prix de l’énergie en tête.

L’essence pour les camions, l’électricité pour notre chambre froide de 500 m² : voilà ce qui coûte le plus cher.

Quelles aides recevez-vous ?

Nos soutiens viennent de donateurs privés, d’associations et de collectivités.

En cela, la rallonge exceptionnelle de 10 000 euros de subventions, votée par la Ville de Lyon au Conseil municipal de septembre 2023, est une excellente nouvelle et un beau geste.

Mais avec 13 500 habitantes et habitants qui dépendent de nous pour manger, la situation reste délicate.

# EN MOUVEMENT

# Pacifier l’espace pUBLIC

Pour réduire les tensions générées dans l’espace public, la Ville promeut de nouveaux dispositifs, comme les caméras piétons pour les agents de la Police municipale et « demandez Angela », une solution pour accueillir les victimes de harcèlement de rue dans les commerces partenaires.

En 2023, une centaine de caméras piétons ont été déployées progressivement dans l’ensemble des unités de la Police municipale. Cet équipement portatif est déclenché – et annoncé de vive voix – par l’agent si une situation es tendue, ou à la demande de la personne concernée. Avec un même objectif : faire baisser les tensions, tranquilliser les interventions.

**« 90 % de situations pacifiées »**

Leur déploiement n’est pas un hasard : la recrudescence du nombre d’outrages et de rébellions a détérioré les conditions d’action de la Police municipale sur la voie publique.

Les premiers retours sont positifs : le déclenchement de la caméra permet de pacifier 90 % des situations ! L’installation d’un climat serein ne peut qu’aller dans le sens d’un renforcement du lien de confiance entre la police et le public.

Et sur le plan judiciaire ?

Les images et leur bande-son ont été exploitées par un officier de police judiciaire dans le cadre d’une enquête à 17 reprises lors des 6 premiers mois d’utilisation. Les enregistrements sont conservés selon le délai légal de 30 jours.

« Dans la transparence »

« Le dispositif de caméra piéton était attendu par les agents. Il permet de réduire les dénonciations calomnieuses qui étaient en recrudescence. Dans 90 % des cas, le déclenchement de la caméra, que nous annonçons, permet de calmer la situation. D’autant que, au déclenchement, les 60 secondes précédents sont déjà enregistrées. Evidemment, les caméras ne sont activées que si la situation l’exige ; il n’y a aucune raison de le faire si l’intervention se passe bien. Le public semble lui aussi satisfait, il comprend que tout se fait dans la transparence. »

Eric Pradel,

chef de poste de la Police municipale

# Harcèlement de rue : demandez Angela

Créer un réseau de commerces sûrs et solidaires pour accueillir et mettre en sécurité toute personne victime de harcèlement de rue : c’est le principe du dispositif « Demandez Angela ». Lancé dans le 7e arrondissement, il s’étend désormais à toute la ville.

« Tu te sens suivie à la tombée de la nuit ? » ; « son regard insistant devient oppressant ? » ; « ses paroles agressives te tétanisent ? » : quelques exemples, hélas bien réels, de harcèlement de rue aujourd’hui utilisés pour diffuser le dispositif « demandez Angela ». Née en Angleterre en 2016, cette démarche veut mettre en sécurité les victimes de manière simple et efficace.

**Un sticker Angela sur la vitrine :**

Toute personne qui se trouve en situation de harcèlement, qu’il soit sexuel, en rapport avec l’identité, le genre, les convictions religieuses, le handicap… peut pousser la porte d’un commerce arborant le sticker « Ici demandez Angela » sur sa vitrine.

A l’intérieur, il suffit de « demander Angela » pour être pris en charge, se voir offrir une chaise, un verre d’eau, un conseil pour appeler la police…

Initiée en 2022 à Lyon, dans le 7e arrondissement, l’initiative s’étend aujourd’hui à l’ensemble de la cité et 79 commerces l’ont déjà rejointe.

Rappelons que, depuis la loi du 3 août 2018, le harcèlement de rue est réprimé et passible d’une amende pouvant aller de 90 à 750 euros.

**Commerçants : rejoignez Angela :**

Vous êtes commerçant et vous souhaitez vous aussi que la ville soit plus sûre, plus solidaire ?

Alors, faites de votre établissement un lieu d’accueil en rejoignant le dispositif « Demandez Angela ». Il vous suffit de contacter la Ville de Lyon (à l’adresse : [www.prevention@mairie-lyon.fr](http://www.prevention@mairie-lyon.fr)).

Vous serez ensuite accompagné dans la démarche : vous recevrez un kit comprenant des affiches à distribuer dans votre commerce, un sticker pour votre vitrine et vous suivrez une formation pour recevoir d’éventuelles victimes dans les meilleures conditions.

Listes de commerçants sur lyon.fr

**« C’est du concret »**

« Nous avons rejoint la démarche Angela dès sa création dans le 7e arrondissement voilà un an et demi. Peu de temps avant son lancement, nous avions accueilli deux femmes qui avaient besoin d’un lieu refuge. L’une avait reçu des insultes, l’autre avait été victime d’un exhibitionniste. Ces choses arrivent malheureusement ? Aussi, nous n’avons pas hésité à devenir un lieu d’accueil, où l’on peut faire une halte, être accompagné, où l’on peut contacter la police. D’autant qu’il suffit de « demander Angela » en entrant, c’est discret et n’attire pas l’attention sur la personne qui a été harcelée. Pour nous, c’est une démarche concrète, pratique, qui renforce la vie de quartier. »

Franck Bénichou, du bar/restaurant Un air de Janis (7e)

# Grégory Doucet : « Être à l’écoute et adapter notre action »

À l’issue de deux mois de rencontres avec les Lyonnaises et les Lyonnais lors des « Rendez-vous de mi-mandat », Grégory Doucet en dresse le bilan et répond aux questions les plus posées par les participants sur les mobilités, la sécurité, le logement, le commerce…

Quel bilan tirez-vous des Rendez-vous de mi-mandat ?

Grégory Doucet : Comme nous nous y étions engagés, nous avons établi le bilan de ces trois années et présenté de façon objective les réalisations concrètes, visibles dans tous les quartiers de la ville. La démarche permettant à chacun de s’exprimer et de rencontrer les élus a été saluée. Elle nous confirme l’envie des habitants de contribuer à la vie de la cité. J’ai entendu des préoccupations très diverses et une conscience aiguë de la question climatique. Ce dialogue nous oblige à agir.

Sur quels sujets en particulier ?

Les mobilités tout d’abord, qui doivent faciliter la vie. L’offre de transports en commun sera largement augmentée dans les prochaines années par le Sytral : 3 nouvelles lignes de tramway, un bus à haut niveau de service, 35 nouvelles rames de tram et le lancement d’un tram souterrain. Pour ceux qui n’ont pas d’autre option que la voiture, l’usage des véhicules 0 émission de type « citadines » sera favorisé par le déploiement accéléré des bornes électriques.

Mais l’enjeu premier est bien de résoudre les conflits d’usage sur l’espace public pour que chacun se sente durablement en sécurité. Le passage à 30 km/h dans la ville a déjà réduit les accidents graves de 40 %. Nous allons continuer à améliorer trottoirs et voiries pour que les piétons puissent circuler sur des espaces apaisés. L’accompagnement à la pratique du vélo se poursuivra à travers le projet des Voies lyonnaises et d’autres services dédiés.

Nous allons également renforcer les contrôles, par la police municipale, des automobilistes, des cyclistes et des utilisateurs de trottinettes pour assurer le respect mutuel dans l’espace public pendant cette transition des mobilités.

« Renforcer les actions de sensibilisations pour que le Code de la route s’applique à tous. »

Autre exigence forte, celle de la propreté et de l’esthétique, pour que Lyon reste belle. Nous faisons déjà beaucoup : plus de 7 000 interventions de détagage réalisées entre janvier et novembre 2023, grâce à un quasi-doublement des effectifs de la brigade détagage. Je suis prêt à aller plus loin. Il faut d’abord sensibiliser pour réduire incivilités et déchets à la source. Chacun peut en être acteur en signalant tout désagrément (voir page 17) qui nécessite une intervention. Nous nous engageons à ce que l’action de nos services soit rapide et ciblée.

La sécurité et le logement ont aussi été évoqués…

Oui, la sécurité est une préoccupation légitime ; et assurément l’un de mes priorités. Le sentiment d’insécurité, en particulier des femmes, est un sujet d’importance. Il est de notre devoir d’y répondre. J’appelle de mes vœux, avec l’aide de tous les commerçants, le développement du dispositif Angela (détail en page 15).

Nous sommes également attentifs à l’éclairage urbain. Là encore, agissons en proximité, en signalant des éclairages défectueux. Enfin, nous poursuivons le partenariat engagé avec la Préfecture et la Police nationale, aux côtés de notre Police municipale – dont nous augmentons les effectifs -, pour unir nos forces sur le terrain.

La difficulté à se loger, pour les étudiants comme pour les familles, est revenue fréquemment. Nous traversons une période de crise immobilière nationale. Nous nous sommes déjà mobilisés contre la flambée des prix des loyers. Nous continuerons de tout faire pour garantir la production de logements, en particulier sociaux – avec une enveloppe dédiée de 34,5 millions d’€ sur le mandat. Il faut aussi améliorer la qualité intérieure de chaque logement, préserver ou créer des espaces de pleine terre à l’images des 4 ha déjà retrouvés, améliorer la performance énergétique des bâtiments et leur bilan carbone. A ces conditions, nous nous engageons sur les délais de réponse raccourcis dans l’instruction des permis de construire.

Et ce, afin que les programmes immobiliers puissent se réaliser dans la ville.

« Des délais d’instruction raccourcis pour les permis de construire »

Vous avez senti un besoin d’écoute des Lyonnais ?

Oui, par exemple de la part des commerçants et des artisans – eux-mêmes nombreux à participer – qui se questionnent quant à l’avenir de leurs entreprises dans une ville en pleine transformation. Les modifications induites sur l’accessibilité ou les livraisons sont ressorties, tout comme le souhait, que je partage, de conserver un tissu commercial dynamique, créateur de prospérité, d’emplois.

Pour promouvoir l’artisanat et le commerce en ville, des assises dédiées auront lieu à l’automne 2024.

« Des assises à l’artisanat et du commerce à l’automne 2024. »

La ville évolue, des craintes apparaissent ?

J’ai ressenti chez les Lyonnais le besoin de davantage de lien social et la crainte d’une ville à deux vitesses ; un sentiment qui existe ailleurs, signe d’une société écartelée, polarisée. Ma responsabilité comme Maire est de cultiver la coopération, l’hospitalité et le dialogue ; de retisser les liens – entre générations, entre communautés, entre quartiers - pour porter ensemble un projet ambitieux.

Nos politiques éducatives et d’insertion veulent favoriser l’émancipation, permettre à chacun de trouver sa place dans la ville, dans sa vie et dans la société.

Le projet que nous portons est ambitieux, bâti sur les grandes traditions lyonnaises de l’entrepreneuriat et de la solidarité. Celui d’une ville inspirante, juste et prospère.

Une ville qui aura su s’adapter au défi du réchauffement climatique.

Une ville qui aura remporté le pari de la prospérité économique et de la transition écologique – c’est ce que nous avons engagé avec la démarche Lyon 2030, programme européen réunissant 100 villes qui visent la neutralité climatique en 2030.

Mais aussi une ville à taille humaine, qui saura prendre soin de chacun.

Nous nous attacherons à ce projet avec les associations, les MJC, les clubs sportifs, les acteurs de l’éducation populaire, les centres sociaux, les universités et les centres de formation, avec le monde économique, mais aussi avec les citoyens, dans le cadre des conseils de quartier ou encore du Budget participatif.

Et nous continuerons à nous y atteler, en vous donnant rendez-vous chaque année avec les membres de mon exécutif, pour dialoguer et construire ensemble le futur de Lyon.

**Bilan de trois ans de mandat :**

- 573 actions prévues

- 192 actions terminées

- 273 actions en cours

- 73 actions programmées

- 35 actions en retard, en difficulté ou reportées

**Les Rendez-vous de mi-mandat :**

- 4 000 participants

- 32 rencontres ont eu lieu avec les élus d’arrondissement, du 10 au 28 octobre.

- 9 Rendez-vous avec le Maire du 6 octobre au 5 décembre, un dans chaque arrondissement.

Tags ?

Déchets sauvages ?

Chaussée déformée ?

Eclairage public défaillant ?

Appeler Lyon en direct pour le signaler

04 72 10 30 30

lyon.fr

**Hepburn : une nouvelle maternelle en janvier :**

9 salles de classe, 2 salles d’évolution, un restaurant, une cour nature, une structure en bois et des matériaux biosourcés…, la nouvelle école maternelle Audrey Hepburn (9e) accueille ses premiers élèves le 8 janvier. Son ouverture permettra de fermer l’école provisoire du parc Montel dont les élèves intégreront l’école élémentaire Audrey Hepburn.

**En terroirs connus : 3e édition !:**

Organisé sous forme de speed meeting, le rendez-vous des circuits courts entre producteurs locaux et professionnels de la restauration et des métiers de bouche revient le 29 janvier à l’Hôtel de ville. Objectif : rapprocher la ville de la campagne et favoriser les circuits courts. En 2023, 200 rendez-vous avaient eu lieu en une matinée.
lyon.fr

**Don de sang ::**

Une seconde adresse à Lyon

Les donneurs de sang connaissent la Maison du don de Confluence, place des Archives (2e). Le 16 janvier, l’Etablissement français du sang ouvre une seconde Maison du don, au 74 rue de la Villette (3e).

Une volonté de se rapprocher des donneurs, de faciliter leur démarche et de faire face à la demande croissante en produits sanguins, indispensables pour traiter les malades et pour fabriquer les médicaments à base de plasma.

Horaires (temporaires) : mardi et jeudi : 14h30-19h, mercredi : 12h30-17h, vendredi : 8h-12h30, samedi : 9h-13h.

Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

**8 mars : « Lyon, ville féministe » :**

C’est le thème que la Ville de Lyon a choisi cette année pour la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, et son programme d’activités développé sur une semaine entière. L’occasion de se rappeler que l’égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations sont des priorités pour la Ville. Un forum associatif ouvert au public aura lieu le 9 mars, à l’Hôtel de Ville, accueillant comme chaque année un grand nombre d’associations, partenaires et acteurs de la cause. L’occasion également d’inaugurer la Maison des Femmes en partenariat avec les Hospices Civils de Lyon : un lieu d’accueil et d’accompagnement ouvert à toutes les femmes victimes de violences (on y reviendra).

Programme complet : lyon.fr

# Pacte pour le climat à Lyon

La Ville de Lyon a des objectifs de réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre dans sa démarche Lyon 2030. Son nouveau Plan climat air énergie répond à ces ambitions. Mais la Ville seule ne peut pas tout : elle a donc mobilisé les partenaires de la société civile pour élaborer un Pacte climat Lyon 2030 à l’échelle de la cité.

**Ils s’engagent :**

Trois partenaires du Pacte Lyon 2030 expliquent leurs objectifs.

**« Lutter contre les îlots de chaleur »**

« Nous sommes le plus gros bailleur social de Lyon avec nos 20 000 logements. Nous nous engageons à lutter contre les îlots de chaleur en lançant une grande campagne de retour à la pleine terre dans nos propriétés et en plantant 900 arbres dans les 3 ans, nous voulons développer l’usage du vélo, chez nos résidents et chez nos collaborateurs.

Et, en lien avec notre objectif 100 % d’énergies renouvelables, installer des panneaux solaires sur les immeubles existants. »

Eric Perron, GrandLyon Habitat

**« Réduire l’empreinte carbone »**

« En tant que promoteur immobilier, nos deux axes principaux sont la réduction de notre empreinte carbone et le retour à la nature des sols à travers notamment la réhabilitation de deux îlots : sur l’ancien site de RTE et une tour de 15 étages sur l’ancien site de Framatome, que nous allons transformer en logements. Des réalisations vertueuses. »

Eric Gibeaux, Icade

**« Encourager la pratique du vélo »**

« Notre mission est d’accompagner et d’encourager la pratique du vélo au quotidien par la formation et la sensibilisation. Nous allons développer nos actions à Lyon, comme par exemple auprès des enfants en organisant le défi A l’école j’y vais à vélo. »

Pauline Schryve, Maison du vélo Lyon

**Le Plan climat de la Ville en chiffres :**

100% d’énergies renouvelables en 2030 (électricité verte et biogaz) dans les bâtiments municipaux

10 000 arbres plantés entre 2020 et 2026

48 % d’éclairage urbain en LED en 2026 (35 % en 2022)

Allez plus loin sur lyon.fr

# Ces chantiers qui avancent en 2024

On les déteste… et puis on les oublie. Les travaux passent, les bénéfices restent. On fait le point sur 5 chantiers qui vont rendre la ville plus agréable, plus sûre et en phase avec nos manières de vivre et de nous déplacer.

**Coup d’envoi pour l’îlot Kennedy :**

Après démolition de l’existant en 2023, janvier 2024 voit le début de la construction du futur groupe scolaire Kennedy (8e). Et, dans le même temps, le coup d’envoi du projet d’îlot Kennedy où l’on trouvera aussi un complexe sportif et les Ateliers de la danse pour créer un nouveau lieu de vie à l’horizon 2026.

En attendant, la circulation sera modifiée en janvier-février rue Sarrazin.

**Émile-Zola, zone de rencontre :**

Inversion du sens de circulation, trottoirs abaissés, vitesse limitée à 20 km/h : la Métropole fait de la rue Emile-Zola une zone de rencontre. Reprise des travaux début janvier avec coupure à la circulation entre la place des Jacobins et la rue des Archers. Puis, dès février entre la rue des Archers et la place Bellecour.

Livraison à l’automne 2024.

**Garibaldi, trémie c’est fini !**

Exit l’autoroute urbaine ! Entre les rues d’Arménie et de la Guillotière, Garibaldi poursuit sa transformation. A sa place en 2026, un boulevard ombragé et sûr, avec 30 % de voitures en moins. Spectaculaire et ultra-technique, la démolition du petit tunnel démarrera en mars pour 7 mois. Le temps de protéger le métro D qui passe dessous, de faire tomber la trémie et de la reboucher. La circulation sera maintenue en surface.

Et aussi…

**Rive Droite : premiers aménagements temporaires :**

L’ambitieux projet de réaménagement de la Rive Droite du Rhône va débuter courant 2024 avec l’installation de modules temporaires le long des quais. Ombrières et autres modules de repos donneront une première idée des paysages que l’on pourra contempler une fois le réaménagement effectué.

Début des travaux en 2025.

**Les quais du Rhône en mode oyolable :**

Depuis novembre, la Métropole aménage un nouveau tronçon pour la Voie lyonnaise 1, une piste cyclable de 4 m de large, bien séparée de la route, sur la partie haute du quai Sarrail / Augagneur. La chaussée est réduite à une voie et le stationnement interdit côté quai. En février, le pont Lafayette sera fermé à la circulation (sauf bus).

# ON SORT !

# MUSÉE LUMIÈRE : ÇA TOURNE

Après plusieurs mois de travaux, la Villa Lumière et le musée qu’elle contient ont rouvert leurs portes à l’automne.

A l’intérieur, des « classiques » comme le fameux cinématographe des frères Lumière, et des nouveautés, comme un « mur » d’images diffusant en simultané les 1422 films tournés par les opérateurs Lumière.

25 rue du Premier-Film, 8e

# L’histoire est vivante à Gadagne

Le musée d’Histoire de Lyon (MHL) à Gadagne propose désormais un parcours complet, tout neuf et adapté à tous les publics. De quoi mieux comprendre la ville à travers son passé, tout en le rattachant au présent.

Tadam ! MHL a mis la touche finale à 5 ans d’une rénovation en profondeur – et relevé un sacré défi : raconter Lyon dans un parcours moderne et accessible dès l’âge de 5 ans.

Des associations, des collégiens, des étudiants et de simples citoyens ont été sollicités par le musée pour inventer une façon neuve de parler d’histoire : concrète, amusante, inclusive.

**4 parcours interactifs :**

A travers 4 parcours thématiques, on découvre comment les habitants ont dû dompter leur cours d’eau, ce qui caractérise l’histoire industrielle et ouvrière de la cité, ou encore qui sont les héros et héroïnes des luttes sociales et politiques qui ont secoué la ville, des guerres de religion à #MeToo.

L’histoire de la cité n’a jamais paru aussi réelle : 600 pièces sont montrées, des objets anciens mais aussi des œuvres d’artistes contemporains, comme l’illustratrice Olivia Paroldi ou les photographes Valérie Couteron et David Desaleux.

« Mettre l’histoire à portée de toutes et tous passe par la création d’un parcours vivant, accessible, où les visiteurs se sentent invités à participer », insiste Lucielle Michaux, chargée des expositions. C’est une réussite.
gadagne-lyon.fr

**Un musée à voir, à sentir, à toucher :**

Au musée, on ne touche qu’avec les yeux ? Pas à Gadagne ! Le nouveau parcours du MHL permet aux visiteurs d’être de véritables acteurs de l’histoire de Lyon.

On touche du taffetas, du sergé ou du satin pour mieux comprendre le savoir-faire des ouvriers du textile ; on s’enivre des odeurs des épices qui s’échangent depuis des siècles entre Rhône et Saône ; on joue avec la maquette de 4 x 4 m ultra détaillée de la cité pour animer 140 repères historiques et géographiques, ou on frissonne avec « l’hydromachine », qui simule les crues du Rhône. Et pour les plus jeunes, plusieurs jeux type « cherche et trouve » transforment la visite au musée en chasse au trésor !

**Quai Perrache, jardin du musée des Confluences :**

Jusqu’au 22 janvier

**Tara : l’océan en escale à Lyon :**

La Goélette Tara sillonne les océans du monde depuis 20 ans. 300 jours sur 365, elle embarque des scientifiques pour étudier la biodiversité marine et ce qui la menace, de la pollution au changement climatique. Depuis le 6 décembre pour 47 jours, Tara est à Lyon ! Une pause à mi-parcours de son expédition Tara Europa, dédiée aux écosystèmes côtiers, qui a déjà permis de prélever 11 000 échantillons. « L’escale prolonge ce travail sur le lien entre terre, mer, fleuves et humains, explique Romain Troublé, directeur général de la Fondation Tara. C’est l’occasion rêvée de faire comprendre le rôle que joue l’océan dans notre quotidien à tous, pas seulement dans celui des baleines et des habitants du bord de mer. » Expos, conférences, ateliers, balades, accueil de 4 000 scolaires, visites de la goélette… Le programme, animé par l’équipage et ses partenaires, est résolument tout public. Profitez vite des dernières places : la goélette largue les amarres le 22 janvier !

Programme et inscription :

**Halle Tony Garnier :**

11 février :

Voler avec Kate et Léo

Titanic, le film aux onze oscars débarque une nouvelle fois à Lyon !

La Halle Tony Garnier propose le chef-d’œuvre de James Cameron en version ciné-concert. Les 130 musiciens du Sinfonia Pop Orchestra seront accompagnés du joueur de cornemuse, Eric Rigler et de la soliste et violoniste de la bande originale du film, Alice Zawadzki.

L’occasion de vérifier sir la magie du duo Leonardo DiCaprio / Kate Winslet fonctionne toujours…
halle-tony-garnier.com

**3 questions à Jérôme Villon**

Le 9 fevrier, la halle Diagana (9e) accueille la 3e édition du Metting Indoor de Lyon (MIL). Bande-annonce avec Jérôme Villon, directeur de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d’athlétisme.

Comment s’annonce ce 3e MIL ?

En à peine deux ans, il est devenu un meeting de classe mondiale !

32 nationalités et des sportifs comme Kevin Mayer, Christophe Lemaître ou Tigist Ketema y ont participé. L’affiche sera plus prestigieuse encore cette année, car le MIL est qualitatif pour les jeux.

Au programme ?

Notre spécialité, c’est le demi-fond.

Il y aura du 800m, du 1500m et du 3000m. Mais aussi du sprint, du saut en longueur et du triple saut.

Le tout accessible entre 6 et 12 €.

Nous espérons accueillir plus de 2 000 spectateurs !

2024, année particulière ?

Coup d’envoi de la saison olympique à Lyon, le MIL est une occasion en or de faire vivre le label « Terre de jeux 2024 » ici. Quels meilleurs ambassadeurs que des athlètes de haut niveau ? La dynamique se poursuivra pour l’athlétisme, puisque le duo halle Diagana / stade Balmont est centre de préparation aux Jeux Olympiques et paralympiques\* pour des délégations étrangères.

Places sur : meetingindoordelyon.fr/

\*Lyon est également centre de préparation pour la gym, le basket et le rugby à 7.

**Auditorium – ONL :**

27 et 28 janvier

Aux sources de l’animation

Avant de créer les dessins animés connus de tous, les studios Disney ont produit une série de courts-métrages rassemblés sous le nom de Silly Symphonies.

Cette série témoigne de l’évolution technique du dessin animé : passage du noir et blanc à la couleur, évolution des effets spéciaux… Retrouvez les plus connues de ces animations des années 30 (Le Vieux Moulin, Les Trois Petits Cochons, Le Vilain Petit Canard…) accompagnés en direct par l’Orchestre national de Lyon !
auditorium-lyon.com

**Marché Gare :**

7 février

En route pour Mars

Dans la catégorie stoner rock, caractérisé par un son épais et des rythmiques hypnotiques, rendez-vous avec le trio bordelais Mars Red Sky. Sur scène, le groupe fondé en 2007 par Julien Pras propose une véritable expérience sensorielle, visant à transporter le public dans une autre dimension. Une aventure rock à laquelle vous invite le groupe qui vient de sortir un nouvel album intitulé Dawn Of The Dusk.
marchegare.fr

**Célestins :**

Du 10 au 21 janvier

La Cendrillon du Pommerat

Créateur majeur du théâtre contemporain francophone, Joël Pommerat écrit des spectacles d’une force rare. 12 ans après sa création, il présente pour la première fois Cendrillon aux Célestins. Un conte qu’il revisite en profondeur, le situant dans le monde contemporain pour mieux interroger la condition humaine. Il dépasse ici l’histoire d’amour idéalisée que nous connaissons et offre une réflexion sur la jeunesse. Cette version de Cendrillon ouvre de multiples niveaux de lecture en questionnant le deuil et l’émancipation, le réel, le mensonge des adultes et le pouvoir de l’imaginaire. Un conte qui se réinvente pour s’adresser aux adultes comme aux enfants.

À découvrir dès 10 ans.
theatredescelestins.com

**Agenda :**

**En famille :**

Auditorium ONL :

4 au 6 janvier :

Histoires d’orgue, c’est un concert imaginé à l’intention des petits, dès 3 mois, pour une première rencontre tout en douceur avec la musique.
auditorium-lyon.com

**Anniversaire :**

Opéra :

13 janvier :

Pour les 40 ans de l’Orchestre de l’Opéra, son ancien chef de 2008 à 2017, Takeshi Ono, reprend sa baguette autour de Prokofiev, Ravel, Chausson.
opera-lyon.com

**Mauvais conte :**

Théâtre de l’Élysée :

6 au 9 février :

La Barbe : ou comment parler des violences faites aux femmes à travers le conte de Barbe Bleue.
lelysee.com

**Voix multiples :**

Halle Tony Garnier :

8 février :

Michaël Gregorio, l’homme qui vous permet d’assister à plusieurs concerts à la fois, revient à la Halle !

**Légion au carré :**

Musée Lugdunum :

Jusqu’au 9 juin

Expo ludique à Fourvière avec les aventures de Brickius Maximus, légionnaire romain de la fin du 2e siècle entièrement réalisé en briques Lego !

L’ensemble de la programmation culturelle
culture.lyon.fr

**Voyage en lumières :**

Festive, ouverte à tous, exigeante sur le plan artistique comme Kermel3 (ci-dessus) au poétique avec Evanescent (en couverture de ce magazine et Trophée des Lumières France 3/ Ville de Lyon), la Fête des Lumières 2023 aura rassemblé près de 2 millions de personnes en Presqu’île, au parc de la Tête d’or ou encore à La Duchère (ci-contre).

Voyage en photos.

Coup d’œil :

96 000 € pour le Centré Léon Bérard ! La générosité des Lyonnais a permis de battre le record de dans des Lumignons du cœur, installés au parc de la Tête d’or 1, où l’on pouvait aussi croiser la Rose Family 2 de Philippe Katerine, une Fontaine enchantée ou des Geysers 3. Du côté de Grolée, l’insolite asklipon 4 a remporté le trophée du projet engagé.

# INSPIRANT

Didier Repellin, architecte en chef et inspecteur général des monuments historiques, est l’un des nombreux artisans de l’inscription du site historique de Lyon au Patrimoine mondial de l’Unesco en 1998.

Sa mémoire est intacte sur cette aventure passionnante.

**« Le patrimoine est le meilleur lien entre les cultures »**

Comment est née l’idée de l’Inscription de Lyon ?

L’initiative en revient à l’associations Renaissance du Vieux-Lyon (RML), donc à Régis Neyret, qui dit au maire de l’époque, Raymond Barre : « Nous aimerions faire connaître Lyon en montant un dossier du patrimoine mondial Unesco sur le Vieux-Lyon. » Raymond Barre a répondu : « Je suis d’accord mais à condition que ça ne me coûte pas trop cher. » (rires)

**Le Vieux-Lyon était déjà un Secteur sauvegardé…**

Le Secteur sauvegardé avait été prononcé en 1964, déjà grâce à RML. Elle voulait lutter contre un urbanisme dévastateur. Le Vieux-Lyon est le premier Secteur sauvegardé en France.

Comment prépare-t-on la candidature pour l’Unesco ?

Nous avons constitué une équipe rapprochée avec RML et le secrétaire général de la Mairie. Comme j’avais déjà travaillé avec l’Unesco sur des dossiers d’évaluation, on m’a demandé d’organiser le côté pratique… J’avais une équipe d’architectes, historiens d’art… Nous étions 4. Nous avons travaillé sur le dossier à plein temps pendant plus d’un an. Nous avions à nos côtés 30 à 40 experts, chacun dans leur domaine, il ne faut pas les oublier ! Nous assurions le rôle de chef d’orchestre.

En quoi consiste la démarche ?

L’Unesco demande de remplir un formulaire.

C’est le même formulaire dans le monde entier quelle que soit la culture. C’est assez fabuleux !

On ne le dit pas assez mais le patrimoine est le meilleur lien social, humain et culturel entre les cultures. Pourquoi ? Parce que c’est la célébration du savoir-faire humain. Quelles que soient les cultures, les qualités se retrouvent entre elles.

« Le site historique s’étend sur près de 500 hectares incluant Fourvière, le Vieux-Lyon, la Presqu’ile et les Pentes de la Croix-Rousse jusqu’au boulevard. »

Quels sont les critères ?

L’ensemble doit être de valeur universelle et exceptionnelle. Et il faut que des témoignages matériels et physiques subsistent pour permettre à la génération actuelle de se rendre compte. C’est très important.

Mais l’Inscription ne porte pas que sur le Vieux-Lyon…

Non ! On s’est aperçu qu’on n’arrivait pas à remplir le formulaire sur ce seul quartier. Nous n’avions pas assez de témoignages matériels dans le Vieux-Lyon. Donc j’ai demandé à Régis et Annie Neyret (ndlr : son épouse) si nous pouvions ajouter des quartiers. Mais quelle était la logique ?

Puis, petit à petit, nous avons découvert la particularité de Lyon : le centre-ville s’est déplacé de Fourvière, avec le forum romain, au Vieux-Lyon, sur la place du Gouvernement, puis en Presqu’île, avec l’Hôtel de ville.

Nous avons, à Lyon, c’est unique, la lecture directe physique et matérielle de tous les centres-villes de chaque époque : romain, médiéval, classique, moderne et contemporain. Et là, ça a changé complètement la vision ! Pour la première fois, nous avions une vision dynamique d’évolution. Lyon a donc été inscrite au Patrimoine mondial de l’Unesco sur 2 000 ans d’évolution de l’architecture et de l’urbanisme, des Romains à nos jours. Ce site historique s’étend sur près de 500 hectares incluant Fourvière, le Vieux-Lyon, la Presqu’île et les Pentes de la Croix-Rousse jusqu’au boulevard.

L’Inscription est-elle garantie « à vie » ?

Non. La Ville doit avoir un plan de gestion sur le site des 500 hectares. Tous les 5 ans, l’Unesco vérifie si les critères qui ont permis l’inscription sont encore là.

En savoir + : lyon.fr

# Zoom sur le site historique de Lyon

Pour marquer l’anniversaire des 25 ans de l’inscription au Patrimoine mondial de l’Unesco, petite balade au cœur du site historique de Lyon.

Lorsqu’on pense au site historique de Lyon inscrit au Patrimoine mondial de l’Unesco (en 1998), on pense Vieux-Lyon. Faux ! Ce quartier en fait juste partie. En réalité, le site historique de Lyon regroupe tous les quartiers qui étaient à l’intérieur des anciens remparts. Soit près de 500 hectares de la basilique d’Ainay au boulevard de la Croix-Rousse et de Fourvière -Saint-Just inclus) jusqu’au Rhône. Dans ce périmètre, en observant bien le patrimoine, on peut lire 2 000 ans d’histoire… Suivez le guide.

**Une visite spéciale Unesco :**

La programmation de l’Office du tourisme s’est enrichie d’une nouvelle visite : ‘’Lyon, 25 ans d’inscription au Patrimoine mondial de l’Unesco’’. Elle a été créée à la demande de la Ville de Lyon désireuse de mieux faire connaître le site d’une ‘’Valeur universelle et exceptionnelle’’. Informations et inscriptions sur visiterlyon.com

**Au service du patrimoine :**

Pour préserver le patrimoine et le transmettre aux générations futures, la Ville de Lyon, soutenue par l’Etat et de nombreux partenaires, mène tout au long de l’année des chantiers de restauration des monuments, études patrimoniales, fouilles archéologiques, elle aménage des espaces publics et des espaces verts… Parmi les derniers monuments restaurés : l’église Saint-Bonaventure (2e), l’église Saint-Irénée (5e), le Rhône et la Saône, sculptures des frères Coustou…

Michèle Neyret, sœur de régis Neyret, instigateur de l’inscription du site historique au Patrimoine mondial de l’Unesco en 1998

Qui était Régis Neyret ?

Il était journaliste. Il a créé les journaux Bref Rhône-Alpes et Résonance. Il était amoureux de la presse, du patrimoine et des gens. Sa femme, Annie, s’occupait de la publicité pour ses journaux. Avec l’association Renaissance du Vieux-Lyon, en 1964, ils ont obtenu la sauvegarde du Vieux-Lyon, voué à la destruction par le Maire Louis Pradel.

Ils habitaient dans le Vieux-Lyon ?

Ils ont vécu 35 ans dans la maison Thomassin, Place du Change. Un jour, en 1968, ils y ont découvert l’un des plus anciens plafonds peints de France (ndlr : vers 1295). Pour permettre à qui voulait de le découvrir, ils avaient laissé leur clé chez le droguiste au rez-de-chaussée. Mon frère disait que plus de 10 000 personnes étaient venues voir le plafond !

**Un banc leur rend hommage…**

C’est une idée d’une membre de Renaissance du Vieux-Lyon. Il s’agit d’une sculpture en bronze réalisée par Annick Leroy les représentant assis côte à côte sur un banc installé sur ‘’leur’’ promenade ‘’Annie et Régis Neyret’’, quai Romain-Rolland.

On peut s’asseoir à côté d’eux. Cette idée m’a enchantée !

# C’EST FAIT

# Plan de sobriété : pari tenu !

En octobre 2022, dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine et l’explosion des tarifs de l’énergie, la Ville de Lyon présentait son plan de sobriété énergétique. Objectif : baissez ses consommations de gaz et d’électricité de 10 % sur une année, sans fermer un seul service public. Il s’agissait aussi de limiter l’impact de la flambée des prix sur les dépenses publiques. La Ville a donc engagé 18 mesures très concrètes afin de réaliser des économies partout où c’était possible. Avec un défi de taille à relever : ne pas créer d’inconfort majeur pour les usagers. Baisser le thermostat, oui. Au point de garder son manteau à l’intérieur, non.

**Chauffer moins, éclairer mieux**

Bilan au bout d’un an ? Pari tenu : les consommations d’énergie de la Ville ont baissé de plus de 10 % !

- 15 % pour le gaz et -11 % pour l’électricité. Au total, 2,2 millions d’euros de dépenses ont pu être évitées.

Cinq domaines d’action engagés à l’orée de l’hiver 2022-23 ont permis de remplir cet objectif : le chauffage et la climatisation, la solidarité énergétique, les comportements, la rénovation énergétique et enfin, l’éclairage urbain. Parmi les mesures les plus efficaces à court terme, l’adaptation des températures aux activités a été privilégiée :

- 19°C pour les écoles, crèches, bibliothèques et locaux administratifs ;

- 18°C dans les autres bâtiments ;

- 14°C à 16°C dans les gymnases ;

- 26°C pour l’eau des piscines.

Le volet éclairage urbain, lui, prévoyait d’éteindre les illuminations de Noël à 23h et de les décrocher une semaine plus tôt et de limiter la durée d’éclairage des 370 bâtiments patrimoniaux. Parallèlement, le plan de sobriété prévoyait aussi un accompagnement social pour les élus précaires, des chartes de sobriété volontaire pour les partenaires de la Ville ainsi que la poursuite de la rénovation énergétique de ses bâtiments.

Et pour la saison 2023/2024 ?

On prend (presque) les mêmes mesures et on recommence !

La Ville de Lyon pérennise son plan de sobriété énergétique, avec quelques ajustements suite aux retours des usagers.

Par exemple ? Pour les piscines, si la règle reste 26°C dans les bassins, l’eau sera plus chaude pour les bébés nageurs, les enfants des écoles ou les sportifs de haut niveau.

La poursuite du plan de sobriété devrait permettre d’éviter 5 millions d’euros de dépenses en 2023.

**En chiffres :**

- 748 bâtiments municipaux concernés

- 2,2 M€ l’économie réalisée par la Ville

- 256 commerçants engagés dans le charge de sobriété

# Service public

**Tags :**

La Ville fait façade nette !

Pour rendre leur aspect habituel aux murs défigurés par les graffitis, la brigade détagage est à votre écoute.

229 000 m² de tags effacés par la Ville en 2022, sur des bâtiments privés et municipaux.

Soit l’équivalent de 4 fois la surface de la place Bellecour !

Pour en profiter, souscrivez au contrat façade nette

Pour que l’unité détagage de la Ville intervienne sur les murs d’une propriété privée, il faut s’abonner au contrat façade nette.

Il permet une intervention sous 8 jours d’une équipe dédiée.

Il suffit de s’inscrire sur lyon.fr

**Tags injurieux : la Ville intervient gracieusement :**

Tags injurieux, politiques ou susceptibles de troubler l’ordre public sur votre façade ?

La Ville de Lyon intervient gracieusement !

Contact : Lyon en direct

04 72 10 30 30

**Les abonnements :**

88,80 € / an pour un particulier ou un commerce.

15,95 € / m² / an pour une façade d’immeuble.

# C’EST MON ARRONDISSEMENT

**- 1er :**

Belle année 2024, vive et reliée :

En ce début d’année, je vous adresse mes meilleurs vœux avec l’engagement de poursuivre l’action pour un Lyon 1er plus vert, solidaire et résilient. Être robuste face aux crises, c’est coopérer et se reconnecter : nous inaugurerons une belle reconnexion à la Saône au printemps prochain avec la livraison de la nouvelle promenade et des jardins qui offriront un lieu de détente et de lien à la rivière en Presqu’île. Espace de balade, de pause-déjeuner, de pratique sportive…, ces usages qui participent à la convivialité et au bien-être sont pris en compte dans les réaménagements des espaces publics, espaces à vivre pour toutes et tous. La reconnexion avec la rive droite du Rhône sera un chantier majeur des années à venir, qui débutera avec des installations temporaires et ludiques afin d’expérimenter de nouveaux usages en bord de fleuve. Plus haut sur la colline et toujours sous le signe symbolique de l’eau, les travaux de dépollution des anciens bains-douches s’achèveront et la concertation autour du projet débutera afin qu’ils retrouvent prochainement leur vocation sociale pour de nouveaux projets solidaires.

Belle année 2024 !

Yasmine Bouagga,

Maire du 1er arrondissement

Mairie du 1er :

2 place Sathonay

69001 Lyon

Tél. 04 72 98 54 04
mairie1.lyon.fr
facebook.com/Mairie1Lyon
instagram.com/Mairie1Lyon

**Flesselles redevient un lieu de solidarité :**

Construit en 1934 par les architectes de la ville V.A. Robert et J. Marin, le bâtiment Flesselles est emblématique des ambitions sociales de l’époque en faveur de la population ouvrière à qui était destiné cet équipement d’accès à l’hygiène, les bains-douches.

Une partie avait été transformée en stand de tir, mais un lavoir public et des bains-douches municipaux perduraient jusqu’à une période récente.

C’est en 2016 que l’ancienne municipalité a décidé de leur fermeture, malgré l’opposition de la Mairie d’arrondissement, d’associations d’aide aux plus démunis et de collectifs d’habitants solidaires.

La Mairie du 1er arrondissement a sollicité le Centre communal d’action sociale pour imaginer ensemble un nouveau projet, répondant aux besoins des acteurs du territoire en matière de solidarité. La Ville a investi près de 1 226 000 € dans des travaux de dépollution (plomb, amiante) et de restauration patrimoniale, démarrés en 2023. Ce ‘tiers lieu des solidarités’’ fera l’objet d’un appel à manifestation d’intérêt à l’issue de la consultation des acteurs locaux menée par Ma Friche urbaine.

**Passage Thiaffait : renaissance créative en vue :**

En janvier 2023, l’annonce de la fin de l’association Village des Créateurs a suscité des interrogations sur le futur du Passage Thiaffait. Malgré cela, les ateliers boutiques sont restés ouverts, préservant le vivier créatif du lieu. La Métropole et la Ville de Lyon se sont engagées à maintenir cet esprit en offrant des loyers à tarifs préférentiels. Un appel à projet visant à revitaliser le Passage Thiaffait, avec un accent sur l’entrepreneuriat textile circulaire et solidaire a été lancé et c’est Textile Lab, espace de travail collaboratif dédié à la création textile qui a gagné l’appel d’offre. Textile Lab accompagnera les entreprises en lien avec la filière textile et en cohérence avec l’identité manufacturière du Passage et des pentes de la Croix-Rousse. Sera aussi créé un site dédié à la production textile. Un nouveau chapitre s’ouvre, conjuguant histoire et modernité pour ce lieu emblématique.

**Agenda :**

- 17 janvier à 18h30 :

Conseil d’arrondissement, à la mairie.

- 20 janvier à 16h :

Vœux de la Mairie et des élus, aux Subsistances.

- 24 janvier après-midi :

ÉEnergitour, place des Terreaux.

- 10 février à 10h :

Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux électeurs, à la mairie.

- 13 février à 18h30 :

Réunion d’information ‘’Quel mode de garde pour mon enfant ?’’, à la mairie.

**- 2e :**

**La sécurité des Lyonnais doit être une priorité :**

Chers habitants, le bilan de mi-mandat est un temps fort : il retrace les actions et réalisations menées depuis trois ans et demi. Et me permet de passer en revue l’ensemble des projets aboutis, ceux en cours et ceux à réaliser. Je me suis mis au travail dès le début du mandat et je m’évertue à fournir chaque jour la même force ! la sécurité des habitants du 2e arrondissement et des Lyonnais est ma priorité !

Quand il s’agit de renforcer la sécurité des Lyonnais par le développement de la vidéo protection, le Maire de Lyon décline l’offre du Président de Région. Le recrutement de policiers municipaux n’est pas non plus satisfaisant. Les derniers événements de violence et les dégradations que notre ville a subis sont le résultat d’une politique médiocre menée par les Ecologistes. Depuis plus de trois ans, j’alerte le Maire de Lyon sur les questions de sécurité, il est temps d’agit, avec des moyens concrets !

Au plaisir de vous retrouver pour une nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux !

Pierre Olivier,

Maire du 2e arrondissement

Mairie du 2e

2, rue d’Enghien

69002 Lyon

Tél. 04 78 92 73 00
mairie2@mairie-lyon.fr
mairie2.lyon.fr

Facebook et X : Mairie2Lyon

**Une nouvelle façon de visiter le 2e arrondissement !**

En complément de l’ouvrage Le 2e arrondissement à travers ses monuments et plaques commémoratives de Jean-Marc Mourier, Michel Morandet et du procureur général honoraire Jean-Olivier Viout, une application en français et anglais pour smartphone est désormais disponible : Izi.travel-Lyon Unesco : Mémoires de Lyon 2e.

Ce parcours numérique permet de découvrir ou redécouvrir les noms des personnes illustres qui ont vécu dans le 2e arrondissement à travers les plaques commémoratives ou monuments. Afin de connaître toutes les richesses de notre histoire, nous vous proposons, au départ de la place Gailleton, de déambuler en toute autonomie, sur le parcours des 112 adresses répertoriées.

Cette application mobile est parfaite pour se balader et apprendre en redécouvrant autrement les lieux et personnes qui ont contribué à l’histoire et la renommée de Lyon.

Pour télécharger l’application :

**Demandez le Guide 2024/2025 !**

Le Guide pratique du 2 est conçu pour vous faciliter la vie dans le 2e arrondissement. Vous pourrez bientôt découvrir la nouvelle édition, réactualisée avec toutes les informations utiles pour vous renseigner et vous orienter : services publics, vie de quartier, patrimoine, artisans d’art, écoles, seniors, associations sportives, culture et loisirs… A partir de fin février 2024, le Guide pratique 2024/2025 sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de l’arrondissement. Il sera aussi disponible à l’accueil de la mairie et accessible sur mairie2.lyon.fr rubrique Votre Mairie.

**Agenda :**

- Du 10 au 30 janvier :

Exposition de sérigraphies de Johan Chaaz, Respublica Officinalis. Salle Camille Georges, à la mairie. Entrée libre.

- Du 18 janvier au 24 février :

Recensement de la population : un agent recenseur sonnera peut-être à votre porte, muni de sa carte tricolore.

Plus d’Informations sur : le-recensement-et-moi.fr

- Du 31 janvier au 28 février :

Exposition de photographies de Patrick Renard, Retour à la source. Salle Camille Georges, à la mairie. Entrée libre.

- Du 8 mars au 8 mai :

À l’occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, la Mairie du 2e arrondissement a choisi de mettre à l’honneur quatre Lyonnaises. Venez découvrir l’exposition Destins de femmes sur les grilles de la mairie.

- Du 21 au 31 mars :

Exposition des poèmes et dessins primés du 21e concours de poésie et illustration de la Mairie du 2e arrondissement sur le thème ‘’Sur les pistes de l’imaginaire’’, en hommage à Antoine de Saint-Exupéry, disparu il y a 80 ans.

**- 3e :**

**Le 3e engagé et solidaire :**

Moment à la fois récurrent et particulier, la nouvelle année est l’occasion privilégiée pour discuter bilan et perspectives. De quelles réalisations sommes-nous fiers ? Quelles idées et ambitions souhaitons-nous porter pour l’année à venir ?

Le numéro de ce magazine parle des solidarités : crise du logement, crise énergétique, précarité financière, situations d’isolement… Si les obstacles semblent s’accumuler et les compétences réglementaires nous échapper, nous mettons toute notre énergie face à ces situations difficiles. Dans le 3e, nous sommes fiers de l’ouverture de notre pôle alimentaire (une épicerie sociale, un restaurant et une cuisine). Fiers des habitants qui demandent, via le budget participatif, des casiers solidaires pour les personnes sans-abris. Fiers des initiatives de nos conseils de quartier et associations qui rassemblent les habitants via des projets de territoire. Notre équipe a aussi à cœur de rassembler les habitants et habitantes du 3e lors de nos soirées de vœux en proximité, les 15 et 23 janvier prochain. Belle année 2024 !

Véronique Dubois-Bertrand,

Maire du 3e arrondissement

Mairie du 3e :

18, rue François-Garcin

69003 Lyon

Tél. 04 78 95 83 50
mairie3@mairie-lyon.fr
mairie3.lyon.fr

Réseaux sociaux : @Mairie3Lyon

**Une saison de plantation dans les quartiers du 3e :**

La saison hivernale est propice aux plantations ! A Montchat, devant l’école Condorcet, la rue Alfred-de-Musset s’est transformée en Rue des enfants, végétalisée avec le concours de deux classes de CE2. Dans le quartier Villette Paul-Bert, de nouveaux arbres ont été plantés au square d’Aubigny, et la nouvelle cour nature de l’école Paul-Bert accueille désormais 6 arbres et 11 arbustes – contre zéro auparavant (photo) ! A Sans-Souci, un jardin pédagogique sort de terre derrière la MJC. Les abords de la Maison pour tous des Rancy se parent eux aussi d’une belle couverture végétale. A la Part-Dieu, place Danton, une pergola et l’ajout d’arbres dans rues adjacentes permettront d’apporter fraîcheur et ombrage dès les prochaines chaleurs. Sur la pointe nord de l’esplanade Mandela, un terrain multisports et un espace de glisse sont désormais accessibles. La suite de l’aménagement du parc est déjà lancée !

Budget participatif : place aux projets !

Le budget participatif de la Ville a permis l’émergence de nombreuses idées aux solidarités et à l’action sociale. Dans le 3e, la création de casiers solidaires sur l’espace public permettra à des personnes sans-abris de déposer leurs affaires en toute sécurité, tout en bénéficiant d’un accompagnement vers une démarche d’insertion selon leurs besoins. Le dernier Conseil municipal a ainsi voté l’attribution d’une subvention à l’association Emmaüs Alternative, en charge de la fabrication des casiers.

Autre projet solidaire sur le 3e : de nouveaux équipements pour la Cuisine des gones, la cuisine solidaire gérée par le CCAS de la Ville de Lyon.

**Agenda :**

Vœux 2024 :

Fortes du succès de l’année précédente, la Mairie du 3e arrondissement et son équipé renouvelleront cette année, deux cérémonies de vœux ouvertes à tous les habitants de l’arrondissement. Pour les habitants de l’est de l’arrondissement : rendez-vous au Théâtre de l’assemblée (17 bis rue Saint-Eusèbe) le 15 janvier à partir de 18h30. Pour les habitants de l’ouest de l’arrondissement : rendez-vous à la MPT des Rancy (249 rue Vendôme) le 23 janvier à 18h30 ! Un espace dédié aux enfants permettra de venir en famille.

**Fête du printemps :**

Réservez votre 23 mars ! Un après-midi bien rempli en jeux et en musique vous attend place Bahadourian pour célébrer le printemps.

**- 4e :**

**Une vitalité commerciale renforcée :**

La Croix-Rousse, connu pour l’attractivité de ses commerces, est confortée dans sa place de 4e pôle économique commercial de la ville par une récente enquête de la Chambre de Commerce et d’Industrie de Lyon. Mieux encore, cette étude souligne l’augmentation des parts de marché de nos petits commerces alimentaires et du marché sur les grandes surfaces de la ville. Ce résultat est le fruit du dynamisme des commerçants et du marché, de l’excellence de nos artisans, qui savent s’adapter aux nouvelles tendances de consommation par une offre originale et qualitative.

Le quartier compte aussi sur le partenariat d’un réseau économique de plusieurs associations de commerçants et d’artisans fédérant un grand nombre de professionnels autour de projets collectifs et d’événements qui contribuent à l’animation du quartier.

Enfin, le CCEA (Conseil Consultatif Economique d’Arrondissement), instance partenariale lancé en 2022 par la Mairie du 4e, participe également à cette dynamique. Le réaménagement du boulevard de la Croix-Rousse et la piétonnisation de la rue du mail viendront accompagner et renforcer cette vitalité commerciale de proximité.

Je vous souhaite une bonne année 2024 !

Rémi Zinck,

Maire du 4e arrondissement

Mairie du 4e :

133 boulevard de la Croix-Rousse

6900 Lyon

Tél. 04 72 98 23 50
mairie4.lyon.fr
MAIRIE4.Messagerie@mairie-lyon.fr

**Des commerçants qui animent et illuminent le quartier :**

De nombreuses associations de commerçants sont présentes dans le 4e : Lyon Côté Croix-Rousse, Croix-Rousse le Village, Commerçants de la rue d’Austerlitz, Arts Pentes, CAC 41.

Pleinement impliquées dans la vie de la Croix-Rousse, elles proposent des événements et animations tout au long de l’année.

Arts Pentes (soutenue financièrement par la Ville de Lyon) organise les marchés de créateurs ‘’360° sur l’art’’ en décembre place Sathonay et ‘’l’Estive’’ en mai place de la Croix-Rousse.

Lyon Côté Croix-Rousse (soutenue financièrement par la Ville de Lyon) organise notamment ‘’Croix-Rousse en Fête’’, avec sa fameuse braderie (photo). Elle met aussi en place les illuminations de Noël.

Citons également la chaleureuse ‘’Garden party de la rue d’Austerliz’’, ou encore le parcours de créateurs ‘’Influences nocturnes’’ qui, depuis 11 ans, propose de découvrir le travail d’artistes, d’artisans et de créateurs du cœur Croix-Rousse.

De plus, un marché des bouquinistes a lieu tous les samedis place de la Croix-Rousse.

**Une polarité commerciale qui reste solide :**

La 11e Enquête Consommateurs menée en 2022 par la CCI Lyon Métropole Roanne, en partenariat avec la Métropole et la Ville de Lyon, apporte des éléments objectifs. En alimentaire, l’étude souligne que les habitants du 4e arrondissement restent fidèles à leurs commerces locaux en leur consacrant 65 % de leurs dépenses. En non alimentaire, elle confirme une évolution observée dans tous les territoires : les petits commerces, tout comme les grandes surfaces, sont en perte de vitesse, au profil notamment de la vente en ligne. Si le quartier est caractérisé par une forte attractivité interne, et le poids relativement important des commerces de proximité et des marchés forains dans le niveau global d’activité, il l’est également par sa forte proportion d’achats réalisés à pied, 70 % contre 28 % sur l’ensemble de la ville !

**Agenda :**

- Le 27 janvier de 17h à 20h :

Vœux du maire à la Maison des associations Robert-Luc.

- Les 2 et 3 février :

Forum des jeunes voyageurs à la Maison des associations Robert-Luc.

**- 5e :**

**2024, une année sur de bons rails :**

Les élus du 5e arrondissement et moi-même vous souhaitons une très belle année 2024 !

Cette année verra une accélération de l’évolution des mobilités pour répondre aux enjeux de notre époque : davantage d’alternatives pour des déplacements moins impactants pour la planète et notre santé, moins coûteux et plus sûrs.

S’il présente des spécificités topographiques et urbanistiques, notre arrondissement n’est pas en reste !

Les projets sont ambitieux : lancement du projet TEOL, Tramway Express de l’Ouest Lyonnais (800 millions € pour mise en service prévue en 2032), finalisation et mise en œuvre des Voie Lyonnaises, multiplication des stations d’auto-partage et de Vélo’V (électriques notamment), amélioration de la desserte de transports en commun et aménagements pour favoriser la marchabilité.

Pour évoquer tous les projets du 5e, j’aurai le plaisir de vous retrouver, avec Grégory Doucet, Maire de Lyon, pour une cérémonie des vœux conviviale le 17 janvier à 18h30 au musée Lugdunum – musée et théâtres gallo-romains.

En espérant vous y retrouver nombreuses et nombreux, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour cette année 2024.

Nadine Georgel,

Maire du 5e arrondissement

Mairie du 5e :

14, rue Dr Edmond-Locard – 69005 Lyon

Tél. 04 72 38 45 50

Annexe du Vieux-Lyon

5 place du Petit-Collège

Tél. 04 78 42 13 81
mairie5@mairie-lyon.fr
mairie5.lyon.fr
facebook.com/Mairie5Lyon
twitter.com/Mairie5Lyon
instagram.com/Mairie5Lyon

**Composter ses déchets est de plus en plus simple :**

Afin de réduire nos déchets et favoriser l’économie circulaire, 95 bornes d’apport volontaire vont être installées dans le 5e à partir de mars 2024, complétant un maillage métropolitain déjà important. Dans ces bornes (collectée deux fois par semaine), vous pourrez déposer vos déchets alimentaires et végétaux 24h/24.

Nous sommes ravis de l’installation de ces bornes dans l’arrondissement qui complètent d’autres solutions de tri à la source des déchets usagers.

Nous encourageons tous les habitants de maisons avec jardin et de résidences avec des espaces verts à adopter le compostage individuel ou collectif. Ce mode de compostage est en effet le plus court et le plus convivial.

Pour tout renseignement, Pierre Gaidioz, Adjoint en charge des déchets : pierre.gaidioz@mairie-lyon.fr

**Agenda :**

- Du 3 au 17 janvier inclus :

Collecte des sapins de Noël. Adresses des points de collecte sur lyon.fr.

- Le 10 janvier :

Atelier contre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes dans le sport.

- Le 17 janvier à 18h30 :

Cérémonie des Vœux de la Mairie aux musée et théâtre gallo-romains Lugdunum.

- Le 13 février à partir de 13h30 :

Marché carnavalesque des seniors à la salle des Fêtes de la Garenne.

La Mairie du 5e offrira aux seniors présents des produits locaux provenant de producteurs de la région.

Plus d’infos à venir sur le site internet de la mairie : mairie5.lyon.fr

**Conseil d’arrondissement :**

- Le 18 janvier à 20h ;

- Le 12 mars à 18h30 ;

- Le 16 mai à 20h ;

Diffusés en direct sur YouTube (@5earrondissementdelyon)

**- 6e :**

**Nouvelle année, nouvelles perspectives :**

Une année nouvelle s’annonce, apportant son lot de défis et d’opportunités. Avec mon équipe, nous sommes résolus à travailler pour construire un avenir meilleur pour chacun d’entre nous.

En ce début d’année, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent à faire de notre arrondissement un lieu où il fait bon vivre : les résidents engagés, les bénévoles dévoués, les acteurs économiques dynamiques sans oublier nos partenaires institutionnels.

Gardons à l’esprit que chaque action individuelle contribue à façonner l’identité de notre arrondissement que ce soit en participant aux événements locaux, en soutenant nos commerces de proximité ou en s’impliquant dans des projets.

Ensemble, faisons de 2024 une année de progrès, de solidarités et d’accomplissements.

Pascal Blache,

Maire du 6e arrondissement

Mairie du 6e :

58, rue de Sèze

69006 Lyon

Tél. 04 72 83 15 00
mairie6.lyon.fr
mairie6.messagerie@mairie-lyon.fr
facebook.com/Mairie6Lyon/
instagram.com/mairie\_lyon6/

Pour rester informé, inscrivez-vous à notre newsletter sur notre site : mairie6.lyon.fr

**Une riche programmation pour les plus jeunes :**

Tout au long de l’année, la Mairie propose de nombreux évènements pour les jeunes citoyens du 6e. Avec des ateliers musicaux, des lectures de contes, des ‘’concerts en chaussettes’’ ou encore des séances de cinéma offertes aux enfants pendant les vacances scolaires, nous souhaitons proposer à un jeune public des moments de partage autour de la culture. Aussi bien apprécié des enfants que des parents, notre programme va être étoffé pour cette nouvelle année 2024.

**Les conférences d’Olivier Revol :**

Le 10 octobre dernier, dans la grande salle Victor Hugo, la Mairie du 6e arrondissement a organisé une conférence avec les médecins Olivier Revol, chef de service en neuropsychiatrie de l’enfant au CHU de Lyon, et Michel Cymes, médecin chirurgien ORL, journaliste et chronique santé. Une conférence drôle, touchante et positive autour des TDA-H (Troubles déficit de l’attention avec ou sans hyperactivité), sujet qui concerne tout particulièrement les deux experts. 500 personnes ont pu bénéficier de l’expérience et des conseils des deux conférenciers.

Forte de ce succès, la Mairie du 6e recevra une nouvelle fois le professeur Olivier Revol pour une conférence tournée cette fois-ci vers les nouveaux codes d’accompagnement des adolescents du 21er siècle.

**Agenda :**

- Le 16 janvier à 19h :

Vœux de Pascal Blache, Maire du 6e arrondissement. Salle Victor-Hugo, cour de la mairie, 33 rue Bossuet.

- Le 30 janvier à 19h :

Conférence « Accompagner les adolescents du 21e siècle : les nouveaux codes’’ organisée par le professeur Olivier Revol, chef de service psychopathologie du développement.

Sale Victor-Hugo, 33 rue Bossuet.

Sur inscription au 04 72 83 15 07 ou à protocole.ma6@mairie-lyon.fr, référence : ‘’adolescents’’.

**- 7e :**

**Un nouveau regard sur le 7e :**

Depuis le château Lamothe, point culminant du 7e arrondissement, ou les berges près du Rhône, le visage du 7e se dessine. Urbain, verdoyant, bleu ou drapé les chaudes couleurs des immeubles de la Guillotière, il nous invite à changer de regard sur ses commerces, ses parcs ou ses rues qui se transforment au fur et à mesure que les projets voient le jour. Mais toutes les facettes du 7e ne sont pas seulement visibles dans l’espace public. Il suffit parfois de pousser la porte d’une association, ou même d’un immeuble, pour voir comment l’entraide et la solidarité rendent lumineux les liens qui se tissent chaque jour entre nous. N’occultons pas pour autant les difficultés sur notre chemin. Au contraire, faisons face ensemble. Le 7e a toujours été un territoire de solidarité. Ayons conscience du travail minutieux de toutes celles et tous ceux qui font vibrer notre arrondissement et nous rendent fières et fiers d’habiter le 7e.

Je vous souhaite une très bonne année 2024.

Fanny Dubot,

Maire du 7e arrondissement

Mairie du 7e :

16 place Jean-Macé

69007 Lyon

Tél. 04 72 73 68 00
mairie7.lyon.fr
mairie7@mairie-lyon.fr

Réseaux sociaux : Mairie7Lyon

**Ensemble, façonnons notre arrondissement !**

Vous avez voté, vous avez donné votre avis, vous avez pu discuter avec les élues et élus sur vos besoins. En 2024, certains projets se réalisent.

Les travaux de réaménagement et de végétalisation de la grande rue de la Guillotière démarrent au premier trimestre 2024. Sur le square Monseigneur Ancel, de nouvelles plantations sont prévues, ainsi que l’amélioration du terrain de pétanque, l’installation de mobiliers et la mise en place d’un accès de la crèche Souris 7 directement dans le square, pour que les petits puissent bénéficier d’un coin de nature. Sur le secteur Gabriel-Péri, après les travaux de végétalisation et d’agrandissement des trottoirs du cours Gambetta, la petite place devant la Poste se transforme pour être plus accueillante, piétonne et mieux valoriser la fresque du cinéma. Rue Raoul-Servant, les travaux, jusqu’en mars 2024, vont permettre de créer une piste cyclable sécurisée et de planter des arbres, pour plus de fraîcheur en été.

**Conseil d’arrondissement des enfants : 2e année de mandat !**

Sept écoles volontaires participent à cette instance créée à la rentrée 2022. Le Conseil se compose de 28 enfants de CM2 scolarisés dans l’arrondissement et élus pour 2 ans.

Accompagnée par l’association Robins des villes, l’instance participative permet de sensibiliser les enfants à la citoyenneté et de les faire participer à la démocratie locale.

Après avoir travaillé en 2023 sur le harcèlement scolaire, les enfants sont rentrés cet automne dans la phase de propositions et d’actions autour de la nature en ville, du lien intergénérationnel et de l’inclusion dans le sport, accompagnés par les agents et les élues et élus du 7e.

Ces actions verront le jour dans le courant de l’année. A suivre !

**Agenda :**

- Le 9 janvier à 14h :

Spectacle à destination des seniors du 7e, à la Bourse du travail. Sur inscription.

- Les 15 janvier et 12 mars à 18h30 :

Conseil d’arrondissement, à la mairie.

- Le 24 janvier de 17h30 à 20h30 :

Vœux aux habitantes et habitants, au Centre Nautique Tony Bertrand.

**- 8e :**

**Belle année 2024 :**

Le personnel et les élus de la Mairie du 8e se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu’à vos familles et vos proches, une belle et heureuse année 2024. Nous avons dévoilé en 2023 plusieurs projets majeurs pour la transformation du 8e, le réaménagement de l’avenue des Frères-Lumière, de la route de Vienne, le projet du site de la Tour Guillot-Bourdeix, le nouveau quartier Mermoz, les aménagements urbains de Langlet-Santy, le lancement de Cap sur les Etats pour penser l’avenir de ce grand quartier, les projets du budget participatif avec notamment l’ouverture au printemps prochain du café associatif Le Village. Bien d’autres projets vont éclore en 2024.

Je tiens à remercier tous les habitants, les élèves du Conseils d’arrondissement des enfants, les associations et partenaires impliqués dans la vie de l’arrondissement en 2023 et avec qui nous allons continuer de construire notre avenir en 2024.

Olivier Berzane,

Maire du 8e arrondissement

Mairie du 8e :

12 avenue Jean-Mermoz

69008 Lyon

Tél. 04 72 78 33 00
mairie8.lyon.fr
facebook.com/Mairie8lyon/

**La Brise de la Pastille :**

Le 3 novembre, les habitants du quartier des Etats-Unis sont venus nombreux pour l’édition 2023 de la Brise de la Pastille. Les forces vives du territoire étaient présentes pour participer à ce temps festif et ludique. Animations, jeux, spectacle se sont enchaînés autour du village associatif sous la halle du 8-Mai-1945, qui présentait pour l’occasion des décors conçus par les habitants des quartiers Etats-Unis, Moulin-à-Vent et Langlet-Santy. La soirée s’est terminée par un feu d’artifice qui a enchanté petits et grands !

**Des couches fertiles dans le 8e :**

Depuis novembre 2023, les crèches du 8e arrondissement testent les couches compostables. Un bel exemple d’économie circulaire : les couches collectées par les entreprises Santy Plaine actions – du Territoire zéro chômeur de longue durée du 8e – et Elise sont ensuite traitées avec d’autres biodéchets sur la plateforme de Vénissieux gérée par Les Alchimistes, et celle d’Anthon (38) gérée par Valterra. Le compost produit est utilisé directement par les agriculteurs de la métropole. Un retour à la terre bienvenu pour transformer ces déchets en matière première !

**Agenda :**

- Le 19 janvier à partir de 18h30 :

Cérémonie des Vœux du Nouvel an.

**- 9e :**

**Poursuivons le dialogue !**

En octobre et novembre, vous avez été nombreuses et nombreux au rendez-vous des rencontres de mi-mandat. A l’occasion du forum avec le Maire de Lyon, Grégory Doucet, les échanges ont été riches et passionnants, autour des transports, de l’emploi et de la nature en ville. Une thématique est particulièrement ressortie : celle de la jeunesse et de sa place dans notre société. La Ville de Lyon s’est saisie du sujet en organisant les soirées jeunesse les 29 et 30 novembre. Côté 9e, nous avions accueilli 40 jeunes pour un atelier destiné à répondre aux besoins et enjeux des jeunes.

Cette culture du dialogue et de la co-construction des politiques publiques est essentielle. Avec les élus de la majorité, je souhaite activement la poursuivre en 2024. Notre premier rendez-vous sera le samedi 13 janvier, à l’occasion des vœux de la Mairie du 9e aux habitants et habitantes, en musique, pour les familles et avec des produits locaux.

Je vous souhaite une très belle année 2024, qu’elle soit douce et signe d’épanouissement pour vous et vos proches.

Anne Braibant,

Maire du 9e arrondissement

Mairie du 9e :

6 place du Marché – 6900 Lyon

Tél. 04 72 19 81 81
mairie9@mairie-lyon.fr
mairie9.lyon.fr
@Mairie9Lyon

Annexe La Duchère :

8 place Abbé-Pierre – 69009 Lyon

Tél. 04 78 66 80 70

**Le Soleil de la Duchère :**

La Fête des Lumières a été cette année une aventure collective pour les habitants de la Duchère. Plus de 400 habitants ont participé à des ateliers dans les structures locales pour créer leur personnage ensuite projeté sur deux façades d’immeuble. Une animation fédératrice et pleine d’énergie.

**Semaine Européenne de Réduction des Déchets :**

Fin novembre, la Mairie du 9e arrondissement et ses partenaires ont proposé un programme d’événements à l’occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Durant la semaine, les habitantes et habitants ont été invités à s’initier à la couture en fabriquant des guirlandes de fanions pour la mairie.

195m de tissus ont été cousus. Le samedi, une gratiferia (bourse aux dons et au troc) a permis de sauver 180 kg d’objets de la poubelle.

**Des noms de femmes pour nos salles :**

Quatre salles associatives du 9e arrondissement n’ont jamais été nommées.

Elles portent des noms par défaut, ceux des rues dans lesquelles elles se trouvent.

Les élus ont décidé de rebaptiser ces salles. Pour ce faire, les habitantes et habitants du 9e arrondissement ont été interrogés via une consultation en ligne.

Vingt noms étaient proposés au vote.

Ce sont Denise Domenach, résistante, Hélène Keller, première personne aveugle et sourde à avoir obtenu une Licence en lettres, Jeanne Bardey, artiste, et Madeleine Bres, première docteure en médecine française, qui ont obtenu le plus de votes.

**Agenda :**

- Le 13 janvier de 11h à 13h :

Vœux du 9e arrondissement, place Valmy. Concert et animations pour les enfants.

- Du 8 au 22 mars :

Quinzaine des droits des femmes : événements autour de la thématique des femmes et du sport.

Programme sur mairie9.lyon.fr

- Le 16 mars à partir de 14h :

Carnaval sur le thème des années 80.

Animations à partir de 14h autour de la place Valmy. Départ du défilé jusqu’à Gorge-de-Loup à 15h30. Animations sur le stade Jean-Zay à partir de 16h30.

# À l’écoute

**Posez vos questions !**

Une question, un commentaire, une remarque d’intérêt général ? Vous pouvez contacter la rédaction du magazine municipal à l’adresse suivante : aufildelyon@mairie-lyon.fr

**À l’écoute :**

**Instagram :**

À l’occasion des 25 ans de l’inscription de Lyon au Patrimoine mondial de l’Unesco, la Ville a lancé un concours photo Instagram sur #LyonUnesco. Nous avons sélectionné 4 clichés que nous publions ici. Félicitations aux 3 gagnants (puisque le compte wanwali.kh a placé 2 photos !)

**Lyon en direct :**

Mairie d’arrondissement

04 72 10 30 30

Appli Lyon
lyon.fr

# TRIBUNES

# Expression des groupes politiques

# Majorité

**Les écologistes :**

Mieux accueillir les personnes migrantes et sans-abri, au nom de notre humanité

Nous profitons de cette première tribune de l’année pour évoquer un sujet qui nous tient à cœur, sur lequel l’Etat n’apporte pas de solutions à la hauteur des enjeux ; celui de l’hébergement d’urgence. Les collectivités, comme Lyon, se retrouvent à pallier les carences de l’Etat en la matière. Par ailleurs, le sujet est hélas trop souvent détourné lors de Conseils municipaux par une partie de notre opposition. Il est clair que le constat ne peut que faire réagir ; le nombre de personnes qui dorment dehors continue d’augmenter ; parmi elles, de plus en plus de familles et d’enfants, comme c’est le cas partout en France. Vous qui lisez ces lignes, vous partagez notre ressenti : cette situation est insupportable. Face à cette crise, la Ville de Lyon, depuis le début du mandat, s’engage comme elle ne l’a jamais fait et au-delà de ses compétences. La Ville recense et utilise des biens vacants municipaux : anciens logements de fonction des instituteurs, institutrices, ancien commissariat adossé à la mairie du 7e arrondissement… A ce jour, ce sont plus de 350 places qui ont été créées au sein du patrimoine vacant de la Ville pour mettre à l’abri des personnes. Cette situation est, hélas, partagée par d’autres grandes villes de France. C’est pour cette raison que le Maire de Lyon ainsi que celles et ceux de Paris, Strasbourg, Grenoble, Bordeaux et Rennes ont récemment saisi la justice pour mettre l’Etat face à ses responsabilités.

Au sujet d’actualité : à Lyon, nous agissons avec un nouveau prisme sur le sujet de l’accueil, bien loin de l’état d’esprit du projet de loi immigration. Notre volonté : garantir la dignité et les droits des personnes accueillies et faire de Lyon une ville plus solidaire et plus accueillante. Un travail mené avec détermination par l’Adjointe écologiste Sylvie Tomic et qui a donné lieu au Plan Lyon Ville hospitalière voté en mars dernier par le Conseil municipal.

Un plan fort de 50 mesures qui reflète l’engagement de la municipalité.

Certaines sont déjà mises en place, d’autres sont à poursuivre et d’autres encore sont nouvelles.

Concrètement, nous améliorons progressivement l’accès aux soins, à la formation, à l’alimentation et à l’hygiène, mais également à nos services publics municipaux. Dans plusieurs de ses installations, la Ville pratique l’accueil inconditionnel sans tenir compte du statut administratif des personnes. L’accès à l’hygiène pour les personnes les plus démunies a été élargi à Lyon grâce à la création d’un service de laverie sociale au sein des Bains-Douches du 7e. Le restaurant social « La Tablée des Gones » propose de son côté des repas gratuits, chauds et équilibrés.

L’un des autres grands objectifs de notre politique d’hospitalité est aussi de faire vivre une culture de l’hospitalité sur le territoire lyonnais, dans la continuité de la riche histoire de l’immigration de notre ville, comme ce fut le cas avec la biennale de l’hospitalité organisée début novembre à laquelle de nombreuses associations ont participé.

Il y a aussi les parrainages républicains, dorénavant généralisés dans toutes les mairies d’arrondissement. Lyon a également adhéré à l’Association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita) et rejoint ICORN, le réseau international des « villes refuges » pour accueillir écrivains, journalistes, défenseurs des droits humains et artistes menacés dans leur pays d’origine.

Parmi les projets à venir, notons la mise en place, à Lyon, d’une maison de l’Hospitalité. Un lieu dédié et identifié pour l’accueil des primo-arrivants pour mieux les accompagner. La Ville de Lyon s’engage à créer un observatoire des migrations qui permettra de mieux saisir les réalités migratoires de notre territoire, et ainsi apporter les solutions les plus appropriées aux personnes en situation de migration.

Cette solidarité qui nous est si chère, nous la pensons sur notre territoire mais aussi tournée vers l’international. Un récent exemple étant le soutien, au Conseil municipal de novembre dernier, de 50 000 euros, à la Croix-Rouge pour son action auprès de la population de Gaza.

À ce même Conseil, nous avons voté un nouveau soutien financier de 12 000 € à SOS Méditerranée. Pour cette dernière, et comme cela avait déjà été le cas, nous déplorons que nos opposants aient voté contre ou se soient abstenus, s’appuyant notamment sur la – très répandue – fausse idée selon laquelle soutenir les actions du bateau de l’association, l’Ocean Viking, reviendrait à favoriser les réseaux de passeurs. Un rappel : SOS Méditerranée sauve des milliers de personnes en mer pour qu’elles ne se noient pas. C’est aussi simple que ça : défendre l’humain et notre humanité.

Lyon est une ville résolument humaniste. Lyon est une ville qui rejettera toujours la haine de l’autre et s’emploiera toujours à l’accueil et à l’hospitalité de tous et toutes. C’est dans son ADN, et nous, Ecologistes, continuerons à y travailler.

Gautier Chapuis et Philomène Récamier, co-président-es du groupe Les Ecologistes

Contact : lesecologistes@mairie-lyon.fr

**Lyon en commun :**

**Une ville vraiment pour tous !**

Rendre la ville, la vie, plus facile à celles et ceux qui rencontrent des difficultés d’accès aux équipements, à l’emploi, la culture, l’éducation… Une volonté qui se concrétise à travers des mesures phares destinées à des publics variées mais visant toujours le même objectif : favoriser l’inclusion de tous, à tous les âges de la vie.

Les actions entreprises depuis 2020 pour une ville à hauteur d’enfant comme les « Rues des enfants » et l’ouverture des Spots Seniors vont être renforcées par un ambitieux Plan Handicap qui guidera nos actions jusqu’en 2026. Ce plan comprenant 100 mesures concrètes, définies avec et pour des personnes en situation de handicap, contribuera lui aussi à façonner un environnement bénéfique pour chacun.

Car notre objectif reste d’assurer un maillage de services qui rendent la ville accessible quel que soit l’âge ou la capacité de mobilité de ses usagers. Des aires de jeux adaptées à tous les enfants, des lieux de rencontre et de vie pour faciliter l’investissement des seniors dans la vie de la cité contribuent à rendre notre ville plus inclusive.

C’est ce qui guide notre action et le combat que nous continuons à mener en 2024.

Lyon en Commun

Alexandre Chevalier et David Sauvestre, co-présidents
lyonencommun.elus@gmail.com
lyonencommun-elus.fr

**Socialiste, la gauche sociale et écologique :**

Le poison de l’extrême droit n’a pas sa place à Lyon

Depuis 2020, nous interpellons régulièrement les pouvoir publics sur la présence de groupuscules d’extrême droite dans notre cité. Parmi eux, « Les Remparts », qui pratique l’intimidation et la menace, comme ce fut le cas l’année dernière à l’encontre de jeunes migrants.

Le 4 décembre, un cortège défilait en plein cœur de Lyon, en scandant des slogans racistes et haineux, en réaction à la mort du jeune Thomas à Crépol. Le jour de la Fête des Lumières, également, la Préfecture interdisait l’appel à la procession des identitaires.

La forte présence de ces groupuscules à Lyon, leur mobilisation toujours plus forte toujours plus visible, nous inquiètent profondément. Le Gouvernement doit poursuivre ses efforts pour dissoudre ces groupes et les empêcher d’agir.

En 2024, nous faisons le vœu de faire disparaître ses groupes afin que la haine qu’ils diffusent cesse d’empoisonner Lyon, Ville dont la tradition est l’accueil et l’humanisme.

Sandrine Runel,

Présidente du groupe

# Opposition

**Droite, centre et indépendants :**

**Bonne année 2024 :**

2023 fut une année éprouvante à maints égards.

Éprouvante pour nos commerçants qui, confrontés aux difficultés post-crise sanitaire, ont dû affronter des manifestations qui se sont bien souvent soldées par des violences, mais ils ont également subi les émeutes urbaines de juin. Sans parler des craintes que fait peser la majorité actuelle (EELV-LFI-PC-PS) sur l’avenir de leurs entreprises à travers les projets d’aménagement et leurs conséquences sur la liberté de circulation.

Éprouvante pour notre ville qui a vu disparaître un de ses serviteurs élus au Conseil municipal pendant 46 ans et qui en fut le maire pendant 18 ans, Gérard Collomb. Sans forcément partager toutes les actions qu’il a pu mener, nul ne peut contester qu’il fut un fervent amoureux de Lyon ayant le souci permanent de rassembler et d’œuvrer pour les Lyonnais.

Éprouvante pour notre pays qui a vu une nouvelle fois un de ses fantassins, Dominique Bernard, enseignant à Arras, être lui aussi assassiné par le terrorisme islamiste, trois ans après Samuel Paty.

Et nous pourrions citer d’autres épreuves à l’échelle de notre pays ou de notre planète, sans parler de celles qui peuvent tous nous toucher plus personnellement.

Face à cela, il nous faut regarder l’avenir avec confiance et croire que les lendemains plus heureux peuvent exister.

C’est en tout cas en ce début d’année 2024, le vœu des élus de la Droite et du Centre qui sont à mes côtés et qui, jour après jour, défendent la vision d’une ville proche de ses habitants, efficace, protectrice et attractive.

Très bonne année à vous et à vos proches !

Pierre Olivier, président

1, rue de la République, 69001 Lyon

Tél. 04 78 30 87 38. groupedci@mairie-lyon.fr

**Pour Lyon :**

**Hommage à la mémoire de Gérard Collomb :**

Le 25 novembre dernier, Gérard Collomb nous a quittés. Il était un élu aussi visionnaire que proche de ses administrés, un serviteur d’Etat dévoué à son pays et un homme d’une grande culture. L’héritage qu’il laisse à Lyon est immense. De La Duchère à La Confluence, de Gerland aux Berges de la Saône et du Rhône, du Vélo’V au déploiement du tramway, ce legs est gravé dans nos rues, dans nos quartiers et dans notre quotidien. Gérard Collomb avait une vision pour notre ville. Il rêvait de la faire rayonner dans le monde entier comme une référence de rang international dans tous les domaines : économique, écologique, culturel, touristique, urbain, gastronomique… Pour concrétiser son idéal, il avait une méthode, qu’il a théorisée comme le ‘’modèle lyonnais’’ : le pragmatisme au service de l’intérêt général, le dépassement politique pour réussir ensemble, l’humanisme pour ne jamais perdre de vue l’essentiel en politique, c’est-à-dire notre humanité. La Métropole de Lyon fut fondée en 2015 dans cet esprit, pour porter, dans tout notre territoire, des projets d’intérêt global, à même de réconcilier ‘’l’humain avec l’urbain’’, comme Gérard Collomb aimait le dire. Cette passion pour la ville de Lyon, il la puisait dans un désir viscéral d’améliorer la vie des gens qui y habitaient. Il y sera parvenu à bien des égards. Pour notre groupe, ce fut une fierté et un honneur de s’engager à ses côtés. Merci infiniment Gérard.

Yann Cucherat et les élus du groupe ‘’Pour Lyon’’.
pour-lyon.fr

**Progressistes et républicains :**

Pour une année 2024 sous le signe du renouveau

Chers Lyonnaises et Lyonnais,

Cette nouvelle année, nous vous présentons nos vœux les plus sincères de bonheur, de réussite et de santé. Puisse 2024 vous apporter son lot de sérénité, de moments partagés et de réalisations individuelles et collectives.

Riche de son histoire et de sa culture, notre ville de Lyon, ville de lumière et de concorde, ville de modération et de pragmatisme, ville d’innovation et de solidarités doit continuer à rayonner et à inspirer le monde. Elle doit prendre soin de toutes et de tous.

Ce n’est qu’ensemble, avec un esprit de partage et d’innovation, avec l’enthousiasme des grands projets, avec une vision résolument tournée vers le progrès humain et social que nous poursuivrons sa transformation pour affronter les défis auxquels nous faisons face.

Bonne année à tous ! Que l’esprit pionnier si cher à notre ville inspire notre parcours.

Georges Képénékian, Béatrice Gailliout, David Kimelfeld, Laura Ferrari

Contact : progressistes.republicains@gmail.com

# BD - C’EST EN BULLES

# Alix et Jules à Lugdunum

**Bande dessinée de 17 cases**

Note du transcripteur :

La BD est composée de 17cases.

Dans cette BD, nous allons explorer Lyon et son histoire. Il y a deux personnes principales. Alix et Jules se baladent au sein de la ville tout en découvrant ses secrets.

Case 1 :

Dans cette première case, nous pouvons observer en 1er plan Alix et Jules. Derrière eux se trouve une carte « du continent Européen », montrant par divers couleurs l’occupation des territoires.

Alix explique à Jules : « An 43 avant Jésus-Christ, toute la Gaule est occupée… »

Jules l’interroge: « Toute la Gaule ? »

Alix lui rétorque :  « Oui Oui, toute la Gaule. »

Case 2 :

Légende de l’image : Site et musée gallo-romain de Fourvière.

Pour cette case, on observe de loin le site Gallo-Romain de Fourvière. En 1er plan, des ruines antiques et sur l’arrière-plan, la nouvelle ville.

Alix décrit à Jules : « Enfin, il y a bien des gaulois de Vienne, les allobroges, qui ont chassé les anciens soldats de l’armée romaine installés chez eux.

En profitant du fait qu’à Rome, Jules César vient d’être assassiné. »

Case 3 :

Les deux jeunes se déplacent au sein de Lyon. Actuellement à l’intérieur du musée Gallo-Romain, les deux jeunes déambulent.

Alix raconte : « Le sénat Romain charge Lucius Munatius Plancus de fonder une nouvelle ville pour ces soldats sans terre. »

Jules douteux redemande : « Lucius Nuna qui que quoi ? »

Case 4 :

Arrivée devant le buste de Sénateur Romain, Alix dépitée lui montre du doigts en précisant :

« Lucius Munatius Plancus !

Fidèle officier de l’armée de César lors de sa conquête des Gaules. »

Case 5 :

Sur cette image, on voit Lucius Manutius Plancus en gros plan. Le buste est très froid, de couleur blanche. Alix décrit son parcours.

« Il devient gouverneur de la Gaule chevelue en 43 av. J.-C. »

Jules lui demande : « La Gaule chevelue ? »

Alix lui répond : « La Gaule conquise par César ! »

Jules toujours intrigué par la réponse d’Alix réplique : « Oui, mais pourquoi chevelue ? »

Case 6 :

Sur cette case, nous ne voyons plus les deux amis mais une image pensée. Il s’agit d’une illustration qui explique Alix a son ami Jules. On peut directement apercevoir une affiche qui stipule «  Capillug’Dunum : Tonsor.Visagiste » ce qui nous permet de dire que les deux nouveaux personnages sur l’image se trouvent dans un salon de coiffure.

L’un est blond avec une longue tresse et une très grande moustache blonde. Il tient un casque en acier avec des cornes dessus tel un VIKING. L’autre est en toge verte pale, il s’agit surement du coiffeur, il tient une paire de ciseaux dans ses mains et se gratte la tête en voyant l’état de la chevelure du gaulois devant lui.

Alix explique à Jules : « On a longtemps pensé que c’était parce que la Gaule était recouverte de forêts.

Mais c’est surtout que les celtes portaient les cheveux longs. Alors que les Romains et les Grecs allaient chez le coiffeur. »

Case 7 :

Une aérienne est proposée. On y voit l’extérieur du Musée. On peut apercevoir au loin des villageois se baladant sur l’esplanade avec des charrettes. Les murs imposant d’une enceinte entourent le village et/ou la ville.

Alix complète ses explications : « Sur la colline de Fourvière, Lucius Munatius Plancus fonde donc une cité pour les vétérans romains. »

Case 8 :

Nous sommes à nouveau sur une image dans le passé. On y découvre une colline. Des Romains et leurs toges blanches immaculées sont visibles avec des plans et rouleaux à papiers dans leurs mains.

Alix explique maintenant que : « La ‘’Colonia Copla Felix Munatia’’, qui deviendra Lugdunum. »

Jules  lui demande : « Lug comme le dieu aux corbeaux ? »

Alix un peu agacée du fait que Jules ne comprenne pas, lui répond :

 « Non, Lug comme Lux : lumière !

Dunum : colline,

Colline de lumière. »

Case 9 :

Jules très intéressé par ce que dit son ami Alix. Il lui demande plus d’informations pour mieux comprendre : « Mais il n’y avait rien avant ?

Alix lui précise : « Sur la Presqu’île, il y avait bien le village gaulois de Condate. »

Jules amusé dit : « Original comme nom.

Pas Tanti, ça veut dire Confluence ? »

Alix très sérieuse continue de raconter ce qu’elle sait à son ami : « Vers Vaise, on a aussi retrouvé des traces d’occupation humaine vieilles de 12000 ans ! »

Case 10 :

Les deux amis poursuivent leur visite du musée. Ils arrivent devant une très grande baie vitrée où ils peuvent voir au loin la colline dont ils ont tant échangé.

Jules regardant l’horizon demande donc à Alix : « Alors c’est à lui que nous devons toutes ces belles ruines romaines ? »

Alix précise : « pas seulement… »

Case 11 :

De nouveau sur une image explicative comme précédemment. Nous pouvons y voir une carte de la Gaule divisée. On y voit qu’elle était coupée en trois parties. La Gaule Belge identifiée en orange, la Gaule Lyonnaise identifiée en violet et la Gaule Aquitaine

Alix explique à Jules que : « Sous l’empereur Auguste, (-27 av. J.-C, 14 AP. J.-C) la Gaule celtique est divisée en trois provinces.

Lugdunum est d’abord capitale de la Gaule lyonnaise. »

Case 12 :

Sur cette case, on peut voir une ruine d’un ancien bâtiment Romain et au loin le paysage vert à perte de vue.

Alix complète ses explications : « La ville se développe très vite : voies romaines, aqueducs, comme celui du Gier. »

On découvre grâce aux explications apportées par Alix que la ruine visible sur notre case et celle de l’Aqueducs du Gier située à Chapanost en région lyonnaise.

Case 13 :

Toujours une image d’antan. Elle nous montre une vue d’ensemble de la ville de Lugdunum, avec son port, son grand pont rattachant les deux berges, les bâtiments romains imposants et ce qui ressemble à un colisée au loin. Ni Alix ni Jules ne parlent dans cette image. Un texte descriptif est apposé.

« En 16 av. J.-C, l’empereur Auguste, de passage en Gaule, fait construire le premier amphithéâtre des Gaules.

Modeste au départ, il sera agrandi par la suite. »

Case 14 :

De retour avec nos deux amis. Nous ne pouvons pas vraiment dire où ils se situent actuellement. On peut apercevoir dans cette image, une salle remplie de personnes. On peut déduire qu’il s’agit de Romains avec leurs toges si reconnaissables. Une petite légende décrit le sens de cette image :

« En 12 avant J.-C sur la colline de Fourvière de la Croix-Rousse, est créé le sanctuaire des trois Gaules où les tribus gauloises viennent manifester leur fidélité à Rome. »

Alix reprend ses explications auprès de Jules :

« La ville devient ainsi la capitale des Gaules ! »

Case 15 :

Alix et Jules reprennent leur balade au sein du musée. Tout en profitant de tout ce que peut proposer le musée, Alix continue d’apporter des détails : « Lugdunum, c’est aussi la ville d’un empereur romain, Claude, né en 10 après J.-C et qui accède au pouvoir en 41. »

Jules la coupe pour lui demander : « Celui des tables claudiennes ? »

Alix très contente et félicitant son ami lui dit : « Bien vu Jules ! »

Case 16 :

Une vue aérienne est proposée. Nous pouvons voir l’étendue de la ville de Lugdunum à l’époque.

Alix détaille : « La cité se développe des deux côtés de la Saône, à la Croix-Rousse et sur la Presqu’île où l’on commence à assécher La Confluence pour peupler les lieux. »

Case 17 :

Les deux copains se retrouvent sur devant panorama probablement dans un parc sur Lyon. On peut apercevoir quatre immenses tours au loin. les traces de l’ancienne cité ne sont plus visibles de leur point de vue. Mais nous pouvons toujours constater l’étendue de la ville de Lugdunum devenu Lyon.

Alix explique à son ami tout en lui montrant au loin : « En 2016, on donne le nom d’allée Lucius Munatius Plancus à une voie piétonne qui traverse le parc de la visitation et les théâtres romains.

C’est ainsi que Lyon est née, il y a plus de 2 000 ans, et elle n’a cessé de grandir depuis.

Ça valait bien une inscription au Patrimoine mondial de l’Unesco, dont on fête les 25 ans en ce moment. »

**Ses paroles agressives te tétanisent ?**

**Entre dans un commerce et demande ‘’Angela’’**

**Contre le harcèlement de rue, la Ville et les commerces de Lyon se mobilisent !**

**Repère le logo ‘’Angela’’ sur la vitrine**

**Tous les établissements refuges sur lyon.fr**

**Ville de Lyon**